



AMICALE DES ANCIENS



FUNAY H-BOUCHER

Bulletin 2020



BULLETIN DE L'AMICALE



DES ANCIENS ELEVES DE FUNAY-BATIMENT

FUNAY....

Lycée Professionnel du Bâtiment



HÉLÈNE BOUCHER

Lycée Professionnel des Services



DEPUIS 2007

UN SEUL ET MEME ETABLISSEMENT !



Le Mot du Président

Gilbert TROUILLET

Ancien Elève 1958 à 1962

L'année Scolaire 2019-2020 nous a apporté son lot de changements au sein de l'Etablissement Funay-Hélène Boucher et de notre Amicale.

A la fin de cette année scolaire Juin 2019, Mr Jean Marie LEFEVRE proviseur, a fait valoir ses droits à la retraite.

Pendant les 5 années passées à ses côtés, nous avons pu apprécier ses contacts productifs et amicaux, notamment pour l'édition de notre bulletin, devenu commun aux 2 établissements.

Nous étions à ses côtés, lors de la petite Fête qu'il organisa pour son départ, au sein de l'Etablissement. J'en ai profité pour prononcer quelques mots pour le remercier pour cette collaboration, en soulignant l'importance de la fonction de Proviseur, et la bienveillance qu'il avait toujours manifesté à notre égard, malgré un emploi du temps que nous devinions surchargé.

Bonne retraite Monsieur LEFEVRE et merci encore.

Ce fut l'occasion de faire connaissance avec M. Chartrain, son remplaçant, qui accepta, avec beaucoup de gentillesse, de poursuivre la tradition qui veut, depuis l'origine, que le Proviseur soit membre de droit de notre Amicale, et qu'il nous rédige annuellement, un article pour notre bulletin. La découverte d'un Lycée de 1100 élèves requiert, bien évidemment, une grande disponibilité. Malgré cela, M. CHARTRAIN a pris le temps de nous faire l'article qui suit, et qui montre son attachement à promouvoir un enseignement de qualité, au plus près des besoins de chacun, et en adéquation avec les évolutions de notre Société.

Mr Pascal BENETTI, directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (plus connu, pour les anciens, sous le nom de **Chef des travaux**), coté Funay, a également fait valoir ses droits à la retraite. Merci à lui pour sa présence indéfectible et son soutien permanent et bonne retraite aussi à lui.

Tous les membres du Bureau de L'Amicale, seraient heureux si M. BENETTI et M. LEFEVRE, trouvaient un peu de temps dans leur nouvelle organisation personnelle, afin de poursuivre les relations amicales que nous avons tissées pendant leur activité, et pour nous rejoindre lors de notre prochaine Assemblée du 16 Mai.

Du fait de tous ces départs, une nouvelle équipe dirigeante s'est donc installée.

- Mr CHARTRAIN, proviseur.
- Mme HERBRETEAU, proviseure adjointe.
- M. PEUCH, Proviseur adjoint.
- M. DAVID, DUGUET et MOINE, directeurs aux formations professionnelles et techniques.

Dans ce Bulletin, je vous invite, outre l'article de M. CHARTRAIN, à découvrir :

* **L'article des Directeurs** : Délégués aux Formations Professionnelles et Technique, M. DUGUET Pascal, M. DAVID Stéphane, M. MOINE Samuel. Dans cet article, chacun nous invite, dans sa spécialité,

à découvrir l'organisation des Métiers et leur ouverture au Public, qui participe aux conditions d'excellence en mettant les élèves en situation, au contact de la clientèle, ou du patient.

* **L'article sur « l'évolution des Métiers du Bâtiment ».** Cet article met en évidence l'évolution permanente des Techniques de construction, et leur influence sur notre quotidien. Il révèle à nos jeunes, tout l'intérêt qu'ils peuvent retirer dans le choix de cette orientation, le tout mis en valeur par Bernard et Jean-Pierre.

* **L'article de Monique DORCAS,** ancienne élève d'Hélène Boucher, qui évoque ses « Souvenirs heureux » au sein de notre Lycée.

* **Notre Amicale fête ses 75 ans !** Vous découvrirez le chemin parcouru depuis le 1^{er} statut, déposé en préfecture en 1945, jusqu'à nos jours. Avec les dates et les noms de ses Présidents successifs, sous la plume de notre ami J-P GAUTIER (Ancien Président).

* **Le compte rendu Moral** d'Annick et Jackie DESNOS qui nous retracent les principaux événements de l'amicale au cours de l'année écoulée et nous donnent la nouvelle composition du Bureau.

- **L'amicale Funay Hélène Boucher participe,** à la distribution des prix des « Méritants (et Méritantes) ». A cette occasion, Bernard prononça un compliment dont vous aurez copie, dans les pages suivantes. La remise des diplômes, BTS, BAC Pro, CAP etc. a lieu en Septembre, en notre présence.

Nous avons également participé à la visite de la chaufferie, désormais alimentée par l'usine d'incinération de la Chauvinière. La chaufferie des Sablons, devient suppléante en cas de besoin.

Pour Information, le 1^{er} Septembre 2019, des membres du bureau ont installé un **stand** sous le Viaduc, pour faire **la promotion de l'Amicale Funay Hélène Boucher et de l'établissement.** C'était au « Bric à Braç » des Copains de Jaurès, Avenue Jean Jaurès Le Mans. Nous avons eu des contacts et des concrétisations, (18). Nous leur avons fait parvenir notre bulletin.

A découvrir un parcours professionnel : celui de GAYET Bernard, que vous pourrez découvrir dans ce bulletin. (Bernard GAYET, ancien élève et ancien Professeur en Plomberie Chauffage.)

* **Le compte rendu financier** de Jean Claude BOULAY, qu'il va nous commenter, suivi de son tableau.

* **Jean-Pierre, nous évoque le souvenir de deux Amis disparus :** M. MONNIER Proviseur retraité, avec lequel nous avons participé à une exposition pour la promotion de l'Etablissement, et Pierre David, dit Pierrot, un des membres de notre Bureau, avec lequel nous entretenons des liens d'Amitié depuis plus de 40 ans... Souvenirs douloureux !

* Le programme de notre réunion annuelle qui se déroulera le 16 Mai prochain sur le site de Funay Hélène Boucher **SALLE des ACTES,** le matin à 9h, suivi d'un pot de l'amitié, offert par l'Etablissement.

Pour les personnes qui le souhaitent, déjeuner au Restaurant **Hôtel de la Gare** de Château du Loir. Dans l'après-midi, visite du Musée des Cafetières et de la Rotonde de Montval sur Loir (**Montabon**)

* **Je vous invite à la lecture de ce bulletin, et à venir nous rencontrer le 16 Mai à notre réunion annuelle. Votre présence serait pour nous tous, la meilleure récompense pour le travail que représente la vie de notre Amicale et la réalisation de ce bulletin.**

Gilbert TROUILLET

CPM

Comptoir des Plombiers du Maine

Les professionnels sont là



DISTRIBUTEUR

- Chauffage ■ Plomberie
- Energies renouvelables
- Solutions d'accessibilité sanitaire pour personnes à mobilité réduite

Tél.: 02.43.23.13.73

Fax: 02.43.23.73.99

cpmlemans@wanadoo.fr

16, rue de Portland

72 100 Le Mans

www.bleurouge.fr



Offrez-vous le confort de la vision !

OPTIQUE MOREL

6 pl Roosevelt - 72000 LE MANS

02.43.24.36.92

Optique.morel@wanadoo.fr



VARILUX | Eyezen



Le mot du Proviseur pour l'Amicale des Anciens de Funay – Hélène Boucher

Votre Amicale fondée en 1945, traverse le temps... Et s'adapte !!

De la même façon, le lycée Funay – Hélène Boucher, tout d'abord Collège d'Enseignement Technique au début des années soixante, s'est adapté aussi aux évolutions du monde pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, à savoir un lycée professionnel proposant 3 grands domaines de formation – Bâtiment, Hôtellerie-Restauration, Soins et Services à la personne et aux Collectivités - et accueillant 1100 élèves et apprentis. Les anciens de Funay – Hélène Boucher, sont les témoins privilégiés de cette histoire. Leurs témoignages sont précieux pour comprendre ce que nous sommes devenus, et comment nous y sommes parvenus. Pour cela je les remercie.

Arrivé en ce début d'année scolaire, j'en suis encore au stade de la découverte de ce grand et bel établissement. Aujourd'hui comme hier, des évolutions importantes sont à l'œuvre. La politique ministérielle sous la houlette de la dénomination « transformation de la voie professionnelle », modifie en profondeur les pratiques en cours. Cela impacte clairement les organisations pédagogiques. Dans la perspective de la rentrée 2020, nous ferons en sorte que ces évolutions significatives, permettent aux élèves accompagnés de leurs professeurs, de continuer à construire des parcours de réussite.

Outre, les changements induits par la transformation de la voie professionnelle, la carte de formation du lycée évolue aussi. Deux nouvelles formations ont vu le jour cette année (Préparation aux concours de la police, de la gendarmerie et des pompiers – Préparation aux diplômes d'état « Accompagnant Educatif et Social ». A la rentrée prochaine, le CAP coiffure sera remplacé par la création de la formation BAC PRO coiffure.

Tous ces changements, toutes ces transformations, demandent de la part des enseignants et de l'ensemble des personnels des qualités d'adaptation et beaucoup de travail. Cet engagement des acteurs du terrain ne se fait pas sans questions, sans, parfois, des doutes, mêlés d'inquiétudes. En tant que Proviseur, en regardant tout ce qui a été accompli par le passé, en prenant appui sur les témoignages de celles et ceux qui ont été les témoins participants de ces évolutions, je m'attacherai à ce que notre lycée professionnel change et demeure à la fois. Qu'il change en s'adaptant aux réformes et aux évolutions du contexte qui l'entoure. Qu'il demeure en restant un lieu de formation reconnu, apprécié et incontournable de la scène sarthoise et académique. Pour cela une boussole ; l'aiguille indique un cap : travailler collectivement, avec chaque élève, et ne laisser personne au bord du chemin.





Un petit mot pour le départ en retraite de :

M. LEFEVRE

Proviseur du Lycée Professionnel FUNAY H. BOUCHER

M. LEFEVRE, ... nous nous connaissons peu, nous ne vous connaissons qu'à travers les quelques réunions et entretiens, que nous avons eu, par le biais de notre Amicale des Anciens de Funay - Hélène Boucher. **Et pourtant**, ces échanges nous ont permis d'apprécier notre interlocuteur, et mesurer à quel point nous partageons, la nécessité d'un **enseignement professionnel de qualité, et en phase avec les besoins évolutifs de notre société.**

Dans un établissement comme FUNAY HELENE BOUCHER, (1100 élèves) le Proviseur est la **clé de voute de l'édifice**, son travail est souvent très difficile, voire même... ingrat. **Il sera responsable de tout**, sauf lorsque la réussite est là, car là, elle sera attribuée aux exécutants qui, reconnaissons-le, le méritent aussi. **Il aura** la tâche de mettre en œuvre, les directives du Rectorat, découlant du Ministère... Directives souvent *mal comprises, parce que mal rédigées, mal expliquées, venant à contretemps, voire, sans plan financier...* **Pourtant**, ces directives découlent souvent de nécessités professionnelles, et de l'évolution de notre société, **qu'il lui faut bien prendre en compte...** **Évolutions, qui elles aussi**, peuvent interroger, et où le négatif cache souvent le positif !... **Le Côté négatif**, que, certains Médias, ont tôt fait de **passer seul, et en boucle**, ce qui dénature, totalement le projet.

Tout en organisant au mieux ces changements, il lui faudra encore gérer le quotidien... un professeur en arrêt maladie par ci, ... un fournisseur qui ne livre pas, ... des élèves qui posent problème par-là !... **Il lui faudra notamment**, s'assurer que les meilleures conditions requises, sont en place, pour assurer un **enseignement de qualité**, et ce, dans l'esprit des directives, qu'il lui faudra faire accepter, par *l'ensemble du corps professoral*, ...lequel corps professoral, a quelquefois des personnalités, avec lesquelles convaincre, relève du défi.

Il faudra, par ailleurs, ...composer avec une jeunesse plus exigeante...où l'on retrouve bien sûr, quelques éléments... **difficiles**, venant de milieux souvent défavorisés, que notre société a beaucoup de mal à intégrer, dans un monde économique de plus en plus exigeant. **Et pour toutes ces tâches...**, et j'en

oublie bien sûr..., ce ne sont pas moins de 200 personnes auxquelles il devra déléguer, afin que chacun retrouve les bonnes conditions, pour assurer sa mission... **Mission importante ! ... , j'ai envie de dire, mission capitale ! ...**, car il ne s'agit pas moins que de donner à toute cette jeunesse, les conditions de réussite... **réussite dans leur vie professionnelle bien sûr**, mais aussi réussite dans **la vie...**, **tout simplement**. Car c'est ici, dans **votre Lycée**, qu'ils devront acquérir **tout le capital professionnel, culturel et social**, qui leur donnera les plus grandes chances.

Eh non... ! Ce n'est pas simple le poste de Proviseur, avec des plannings que je devine surbookés..., mais, malgré cela, vous avez, vous, **M. LEFEVRE**, trouvé le temps d'être à l'écoute de notre **Amicale des Anciens de Funay-Hélène Boucher**. Vous nous avez accordé une entrevue, à chaque fois que nous le sollicitons... Vous nous avez ouvert toutes grandes, les portes de cet Etablissement, ... *si vous me le permettez*, de **notre établissement**. Vous nous avez aidé, et ce, avec **bienveillance... et avec le sourire !**

Au cours de ces trop brefs entretiens, nous avons apprécié, cet attachement commun, que nous avons, quant aux relations **indispensables**, entre le **monde professionnel et l'Enseignement**. Car, si nous voulons faire progresser cet Enseignement, et l'adapter aux exigences de la vie, il faut que ces contacts restent **permanents, à tous niveaux**, et nous permettent de suivre ces évolutions... **évolutions souvent galopantes**, comme nous le savons tous !

Notre Amicale, depuis longtemps déjà, **a ce souci**, et, depuis toujours, nous en faisons l'une de nos priorités.

M. LEFEVRE, lorsque vous transmettez les clés de cette maison à votre successeur, **M. CHARTRAIN**... je suis certain, que vous ne manquerez pas d'aborder ces sujets... et, au nom de tous les membres de cette Amicale, je vous en remercie.

Allez... ! Et profitez bien d'un repos mérité

Bonne Retraite à vous ! M. LEFEVRE

Dès que vous le pourrez, nous aurons grand honneur à vous accueillir, en votre qualité d'ancien du Lycée Funay Hélène-Boucher... Et, pour vous le rappeler, j'ai le plaisir, au nom de tous les membres de notre Amicale, de vous remettre ces deux livres (La Vie secrète des Animaux et Villas et Palais de Rome) qui vous permettront un petit moment de détente.



Le Lycée Funay Hélène-Boucher est un lieu de formation... mais aussi un lieu d'accueil du Public !!

Un article de : *M. DAVID Stéphane, Directeur des Métiers « Services à la Personne »*

M. DUGUET Pascal, Directeur des Métiers de l'Hôtellerie-Restaurant

M. MOINE Samuel, Directeur des Métiers du Bâtiment



M. DAVID



M. DUGUET



M. MOINE

Depuis plusieurs décennies, le Lycée Funay Hélène Boucher assure la formation de plus de 1100 élèves du CAP au BTS..., **mais il est aussi devenu un lieu d'accueil du public !**

En effet, certaines formations se prêtent à l'accueil d'une clientèle nécessaire à la formation de nos élèves et apprentis.

- **Rappel de la structure pédagogique de l'établissement**

Le lycée prépare à 25 diplômes différents : 2 classes de 3ème prépa- métiers, 10 CAP (dont 7 à public prioritaire) et 14 bacs pros, 2 BTS, 2 FCIL, 1 DE AES, 1 Prépa concours post bac. Cette vaste palette de formations est rattachée à trois filières :

1) les métiers de l'hôtellerie restauration et de l'hygiène

2) les métiers de service à la personne et aux collectivités.

3) les métiers du bâtiment

Il propose également une multiplicité de structures d'accompagnement, comme les deux Unités Locales d'Inclusion Scolaire depuis 2010, d'un dispositif de Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) et d'une Unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants (UPE2A) ouverte à la rentrée 2016.

Dans les restaurants pédagogiques et à l'hôtel pédagogique :

La relation clientèle est un des éléments de la formation :

- Pour les élèves en CAP commercialisation et services en hôtel café restaurant
- Pour les élèves du BAC PRO commercialisation et services en restauration.

Ils développent ces compétences professionnelles au sein des restaurants pédagogiques ouverts au public, midi et soir, tous les jours de la semaine, hors périodes de vacances et les week-ends. La clientèle est aussi présente à l'hôtel pédagogique. Cette relation se construit au cours des services au restaurant, en présence du professeur assurant la formation. Certains clients observent au fil de l'année une progression dans la prise en charge clientèle réalisée par les élèves. Cette mise en situation hebdomadaire, permet à l'élève en formation de ne plus appréhender ce face à face avec le client lors de leur PFMP et favorise ainsi une insertion professionnelle plus rapide.



Pour les élèves en CAP cuisine ou en BAC PRO cuisine, il n'est pas rare de voir les élèves s'enquérir de la satisfaction de la clientèle dans la salle de restaurant au cours du repas qu'ils ont préparé. Les épreuves d'examen et la nécessité de communiquer sur la cuisine les amènent à échanger sur les techniques utilisées, les produits proposés et sur la passion de leur métier.

Notre clientèle consulte les menus de l'année et réserve sa table sur le site du lycée dans la rubrique « les menus du restaurant ».

Dans les métiers de service à la personne et aux collectivités.

- **Les métiers de service à la personne et aux collectivités**

Dans le secteur services à la personne et aux collectivités, le lycée accueille six classes de bac Professionnel ASSP avec deux options, structure et domicile, soit, 135 élèves ; Depuis 2019, il est aussi possible d'être apprenti dans ce secteur.

- Un CAP Assistant technique en milieux familial et collectif (ATMFC) avec 24 élèves,
- Une formation complémentaire Prépa concours IFAS et D.E A.E.S (16 places)
- Un diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (26 places).

Témoignages de nos anciens élèves



Julie, 18 ans, actuellement élève aide-soignante à l'IFAS de Laval. Formation BAC PRO accompagnement Soins Services à la Personne en 2016.

De très beaux souvenirs pendant mes trois années de bac pro ASSPS, notamment les projets en collaboration avec les résidents d'un EHPAD qui fut une aventure riche en émotions.

Des professeurs à l'écoute de chacun, qui veulent que nous donnions le meilleur de nous-mêmes pour réussir. Juste un dernier mot, merci pour tout !

- **Bac pro métiers de la sécurité : sélection sur dossier et tests de sélection.**

La filière bac pro métiers de la sécurité (16 places) cartonne chez les jeunes, elle est accessible aux collégiens en fin de troisième. Le Bac pro prépare les élèves à différents métiers dans le domaine de la sécurité, soit dans le but de travailler dans une entreprise de sécurité soit, pour préparer les concours de recrutement de la fonction publique. **La formation prévoit des immersions au sein de la gendarmerie, la police, dans une caserne de pompiers et dans le secteur privé comme la surveillance** afin de découvrir les différentes activités.

Après leur formation en BAC Pro, les élèves peuvent poursuivre leur étude sur une préparation aux concours Prévention, sécurité Publique qui se déroule sur 18 semaines à raison de 3 jours par semaine.



- **Florian, 20 ans** actuellement Brigadier-chef en haute Savoie.

Les connaissances acquises en bac pro ont été bénéfiques lors de mon concours de Gendarme Adjoint volontaire auquel, je me suis présenté en janvier lors de mon année de terminale.

Les atouts majeurs de la formation du BAC pro se déclinent en quatre points : le droit, le sport, les stages et la pratique professionnelle. Ils ont tous été très importants lors de mon passage en école de gendarmerie. J'ai pu obtenir un très bon classement grâce à ce diplôme.

Nouveauté pour la rentrée 2020 : le BAC Pro Métiers de la coiffure va accueillir ses premiers élèves.

Concours Un des meilleurs apprentis(es) de France 2019

Section coiffure



L'apprenant devra maîtriser les techniques professionnelles de coupe, de mise en forme, de coloration et de coiffage sur une clientèle féminine et masculine. Il devra également apporter un conseil personnalisé au client, et vendre des services ou des produits capillaires adaptés.

Pour les aider à renforcer toutes ces compétences, les salons pédagogiques sont ouverts à la clientèle extérieure,

plusieurs fois par semaine et sur rendez-vous. Les tarifs sont attractifs !

Pour préparer leurs épreuves d'examen, la participation de « modèles homme ou femme » est obligatoire. Tous les ans nos élèves en coiffure participent au concours « Un des meilleurs apprentis de France »

La pédagogie par projet...que par projet !!



Les élèves de TASSP domicile et leurs enseignantes Mesdames A Froissard, L Turquais, N Cochet ont été reçus le 29 septembre au ministère des affaires sociales et de la Santé par la secrétaire d'état Madame BOISTARD Pascale pour recevoir le PRIX décerné par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse CNAV pour leur projet 'Partageons nos générations' dans le cadre de la semaine bleue.

Les ACTEURS du projet :

- Lycée Funay H. Boucher TASSP Domicile
- Foyer logement G. Brassens du CCAS Le Mans

- Compagnie Lily Marionnettiste

Le projet 'Partageons nos générations' a été amorcé en septembre 2015 et se poursuit jusqu'en juin 2017. Ce projet intergénérationnel favorise le lien entre les élèves de baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne option domicile et les résidents du foyer logement G. Brassens du Mans.

Cette année, lors de la Semaine Bleue, l'atelier qui s'inscrit dans le projet est la manipulation de marionnettes à fils, en vue d'une présentation en première partie du spectacle 'Qui est là ?' de la Compagnie Lily.

Le Lycée est porté par la dynamique et la qualité de la formation professionnelle délivrée aux apprenants qu'ils soient sous statut scolaire, apprentis ou stagiaire de la formation continue.



Dans les ateliers du bâtiment :

Dans ce secteur, les parcours des apprenants sont diversifiés et leur formation se personnalise.

En effet dans nos ateliers se côtoient des élèves sous statut scolaire, des apprentis, mais aussi des adultes en reconversion ou spécialisation ; l'enseignement professionnel s'individualise et ainsi s'adapte à chacun. Soucieux de dispenser un enseignement de qualité, les équipes pédagogiques établissent un plan de formation permettant d'acquérir des compétences professionnelles, tant au lycée qu'en entreprise. L'enseignement dispensé poursuit ainsi deux finalités : l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Dans les ateliers, les projets constituent aussi un élément essentiel de la pédagogie car ils permettent de placer les apprenants dans des situations très proches de celles qu'ils rencontreront au cours de leur vie professionnelle. C'est pourquoi, nous vous proposons, d'étudier la possibilité de réaliser vos projets de construction bois, de menuiserie, de maçonnerie ou de miroiterie.

Cette année encore, nous continuerons de promouvoir nos formations professionnelles, en accueillant des collégiens, en inscrivant des apprenants au concours des meilleurs apprentis de France et en participant aux nombreux forums d'orientation.

Autre temps fort, le lycée organise les sélections régionales des 46^{ème} olympiades des métiers de la miroiterie et invite le public à venir nombreux, pour assister à cette compétition qui se déroulera les 13 et 14 mars, jours des portes ouvertes. Ces filières de la voie professionnelle sont exigeantes, en

constante mutation, elles intègrent les nouvelles technologies, répondent aussi aux besoins de chacun, et assurent une formation reconnue, offrant de très bonnes perspectives d'emploi

Clim  **MA**
Une autre idée du confort

**VENTILATION-CHAUFFAGE-CLIMATISATION
REGULATION-PLOMBERIE-RAFFRAICHISSEMENT
ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

**ZAC de la Pointe - 18 rue des Peupliers
72190 Sargé-lès-Le Mans**

Tél. 02 43 84 02 09 - Fax 02 43 85 49 28

Une autre idée du confort !

Conduire un Mazda MX-5
c'est découvrir l'esprit Jimba Ittai
faire corps avec sa voiture.
L'expérience de conduire
est au cœur de nos créations.
Tout ce que vous percevez au volant
vous connecte à la voiture,
pour profiter pleinement
du plaisir de la route.

DRIVE TOGETHER

人馬一体*

MAZDA MX-5

*Faire corps avec sa voiture.

Gamme Mazda MX-5 Soft Top : consommations mixtes (l./100 km) de 6,3 à 6,9 - Émissions de CO₂ (g/km) de 143 à 156.
Consommation mixte et émissions homologuées en WTP converties en NEDC (règlement 2017/1153).

Mazda Automobiles France, 34 rue de la Croix de Fer - 78100 Saint Germain-en-Laye, SAS au capital de 304 898 € - RCS Versailles 434 455 960.



MAZDA Le Mans - SA SOUPIZET
153, Bd Pierre LEFAUCHEUX - 72230 ARNAGE - Tél. 02 43 21 68 50
Tous nos véhicules d'occasion sur www.soupizet.fr

Evolution des Métiers du Bâtiment

Un Article rédigé par....

Bernard TIMON

Ancien élève de 1949 à 1953



Jean- Pierre GAUTIER

Ancien élève de 1950 à 1953



Construire... un acte majeur !

Depuis ses origines, l'homme a toujours recherché un abri, pour se protéger du climat, de ses éventuels ennemis, et vivre en toute quiétude dans l'intimité des siens. Mais très vite, il est passé de la recherche d'un abri naturel, à la construction de cet abri. Et c'est devenu une façon d'exprimer ses talents, et d'affirmer son rang social.

Au fil du temps, les moyens et les matériaux employés ont considérablement évolué mais, les motivations sont restées les mêmes. En regardant autour de nous, nous prenons très vite la mesure de cette évolution. Au cours de nos voyages, de nos études ou de nos lectures, nous



avons pu prendre conscience de la rapidité de cette progression. Car, **des Pyramides égyptiennes**, à la réalisation des vertigineuses tours de **DUBAIL**

en passant par les **Châteaux de Loire**, et le **viaduc de Millau**, on devine que cette course en avant est vertigineuse.



Ces évolutions ont complètement bouleversé notre façon de vivre...



Et n'allons pas croire que ces évolutions se ralentiront. En effet, il nous faudra continuer à s'adapter à la progression démographique du Monde. Il nous faudra s'adapter à l'épuisement progressif de certaines ressources naturelles, notamment le pétrole. Il nous faudra encore protéger tout ce qui concourt à l'alimentation, d'une population de plus en plus nombreuse.... Et tout ceci, en protégeant notre confort, et en intégrant l'évolution permanente de nos cultures, de nos savoirs, et de nos envies.

Non, vraiment non ! les évolutions dans l'acte de construire, **acte majeur** donc, ne s'arrêterons pas. Il nous faudra continuer à faire évoluer nos constructions, avec le souci permanent de diminuer nos consommations énergétiques, tout en diminuant la pollution et en s'adaptant aux variations de notre planète... qui est une planète vivante, et qui nous imposera le rythme de sa propre évolution. Et tout ceci, en diminuant les coûts, pour les rendre accessibles à tous !!....

Après ce rapide et petit panoramique sur l'acte de construire, depuis la culture Egyptienne jusqu'à la réalisation des tours géantes de Dubail, regardons à l'échelle d'une vie..., la progression est déjà... impressionnante !

Pour matérialiser cette progression, j'ai demandé à notre Ami Jean-Pierre Gautier, vice-président de notre Amicale, de nous éclairer sur son vécu.

Voici ce qu'il nous en dit :

- Faisant suite à la préface rédigée par Bernard TIMON, je vais vous décrire ce j'ai pu constater sur l'évolution des matériaux et des techniques d'exécution dans les métiers du gros œuvre et particulièrement de la maçonnerie et du béton armé.

A ma sortie de Funay, titulaire d'un CAP de menuisier, j'ai travaillé dans une entreprise de bâtiment « Guilmin » dont les activités principales étaient la maçonnerie, le béton armé et la menuiserie, comme en plus je suivais les cours du soir à Funay, le patron de l'entreprise, M. Rossignol, m'a fait entrer au bureau, sous ses ordres, pour apprendre la conduite des chantiers, afin de lui permettre, dans le futur, de se libérer davantage et d'augmenter le potentiel de son entreprise.

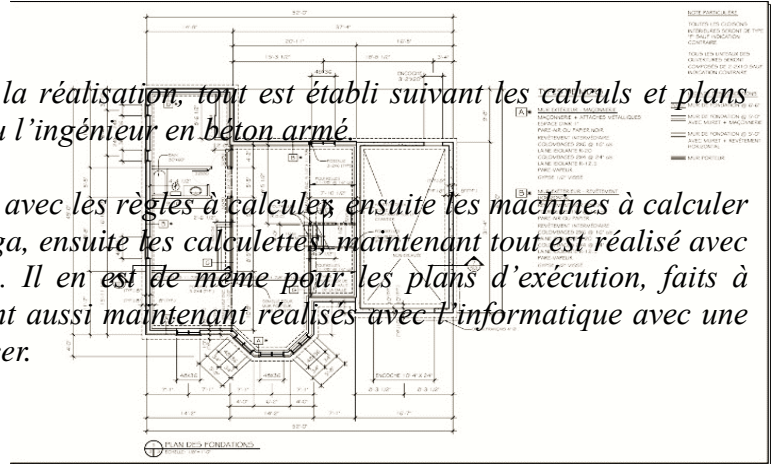
Sous sa conduite j'ai dû parfaire mes connaissances, d'abord en dessin d'exécution, en métré, et apprendre toutes les techniques de construction en maçonnerie et béton armé.

Pour comparer l'évolution des techniques de 1953 jusqu'à 1996, il me semble important de considérer l'exécution d'une maison ou d'un immeuble depuis son projet jusqu'à sa réalisation complète en gros œuvre poste par poste.

PROJET

Après le projet par l'architecte, pour la réalisation, tout est établi suivant les calculs et plans d'exécution réalisés par l'entreprise ou l'ingénieur en béton armé.

A l'origine, les calculs étaient réalisés avec les règles à calculer, ensuite les machines à calculer métalliques à manivelles type Bransviga, ensuite les calculatrices, maintenant tout est réalisé avec l'informatique et logiciels appropriés. Il en est de même pour les plans d'exécution, faits à l'origine sur la table à dessin, qui sont aussi maintenant réalisés avec l'informatique avec une progression constante des tables à tracer.



IMPLANTATION

A mes débuts les implantations se faisaient par la mise en place de chaises, avec piquets et planches réalisées manuellement.

Les alignements et toutes les cotes étaient pris au double et quintuple décimètre.

Les nivellements, avec points de référence reportés, étaient réalisés avec le niveau à eau de maçon, suivant le principe des vases communicants, l'équerrage étant obtenu en mesurant les diagonales.

Ensuite sont apparus les niveaux à lunettes, ou Théodolites, permettant de tracer les équerres et reporter les niveaux.

Actuellement les tracés et nivellements sont effectués avec des théodolites informatisés, permettant l'exécution par une seule personne. Il existe aussi des théodolites perfectionnés, reliés aux satellites, avec GPS.

TERRASSEMENT

Sur les chantiers difficiles d'accès les terrassements se faisaient à la pelle et à la pioche, sortie des terres pour évacuation à la brouette, chargement en camion à la pelle. Ce travail, très dur physiquement, était réalisé par les manœuvres en bâtiment. Aujourd'hui, la profession de manœuvre bâtiment a presque disparu, ces hommes se sont adaptés pour devenir des ouvriers spécialisés conducteurs d'engins de chantier.

L'invention de la mini pelleteuse permet le terrassement sur les chantiers difficiles d'accès avec évacuation des terres par mini engins motorisés, avec bennes basculantes, permettant le chargement direct dans des bennes camions amovibles, déposées à proximité du chantier.



Pour les constructions importantes avec accès faciles, les terrassements pour les plateformes sont exécutés par les bulldozers avec chargement direct des terres dans les camions pour évacuation.

Il y a également la possibilité d'utiliser des pelleteuses, avec dimensions des godets adaptés en fonction du travail à réaliser, avec chargement direct dans les camions. Pour les terrassements moins importants, l'utilisation de tractopelles permet à la fois le terrassement et le chargement dans le camion.

La multiplication de ces engins a permis un gain de temps considérable.

Il en est de même pour les transports, avec l'adaptation des différentes formes de camion : petit camion benne pour petit transport (plus utile pour l'artisanat), camion de différentes puissances avec dimensions de bennes correspondantes pour transport de matériaux, de gravats et de terres..., camion plateau pour le transport des matériaux et le transport des engins de chantier, pelleteuse grue etc. certains camions possèdent des grues de chargement pour faciliter les manutentions.

FONDATIIONS

J'ai vu sur des chantiers de restauration dans le vieux Mans, ou à la campagne (bâtiments agricoles, fermes), des constructions réalisées en pierre de région, dont les murs descendaient dans la terre pour former les fondations.



Dans les années 50-60, pour les constructions de moindre importance, les fondations étaient coulées en pleines fouilles avec ce que l'on appelait à l'époque, du gros béton réalisé avec des agrégats 20/40 (gain de temps pas de coffrage à réaliser), mais avec un inconvénient par un apport de charges supplémentaires sur les terres qui portent l'édifice.

Actuellement, toutes les fondations qu'elles soient filantes ou ponctuelles sont toutes réalisées en béton armé (voir chapitre spécial béton armé).

MURS de SOUS SOL

A mes débuts, ces murs étaient réalisés avec des parpaings pleins de 20 cm d'épaisseur, avec enduit extérieur et hydrofuge contre les terres. L'exécution de ces murs nécessitait une main d'œuvre expérimentée mais représentait un travail harassant, chaque parpaing pesait environ 35 kg.

Ensuite sont apparus les parpaings pleins allégés possédant des alvéoles verticales, permettant d'avoir des parpaings aussi résistants mais plus légers donc un travail plus rapide

Ces murs en parpaings allégés servaient surtout pour des constructions de faible hauteur, genre maisons individuelles. Pour les immeubles, ces murs sont réalisés en béton armé (voir chapitre béton armé) avec intégration directe dans le béton d'adjuvants hydrofuges.

MURS EXTERIEURS en ELEVATION

Dans les années 1950 : Les murs extérieurs étaient réalisés en parpaings pleins ou creux, suivant les hauteurs des maisons ou des immeubles à réaliser, et fonction des charges à supporter.

Dans notre région, s'est aussi développé l'utilisation des briques toutes dimensions, en terre cuite de bonne qualité, en provenance d'Ecommoy et de Soultré.

a) des briques multicellulaires de 6,5/10,5/22 de très forte résistance appelées vulgairement « les perforées d'Ecommoy. » Ces briques, avec un beau parement, pouvaient servir pour les murs extérieurs en 22 d'épaisseur ou des murs de refends porteurs de 11 cm d'épaisseur.

b) des briques creuses de 40 /20/15 de faible résistance ne pouvant servir que pour les constructions légères.

c) des briques en 22 cm d'épaisseur dites à rupture de joint pouvant servir pour maisons individuelles des immeubles de 3 à 4 étages.



Tous ces murs en parpaings, ou en briques, étaient assemblés au mortier bâtard (mélange sable ciment chaux) suivant un dosage bien précis. Les briques à rupture de joints possédaient un évidement central, ce qui obligeait de faire une rupture centrale sur le mortier de construction, laissant ainsi un vide d'air permettant d'augmenter la qualité thermique du mur.

Maintenant, pour les maisons individuelles et petits bâtiments, les murs extérieurs sont réalisés en parpaing creux, ou avec de nouvelles briques creuses à alvéoles verticales, bien calibrées, avec des épaisseurs variables. Ces briques assemblées par une colle spéciale, passée au rouleau mousse entre chaque rang, permettent un gain de temps considérable à la pose. Les chaînages horizontaux et poteaux verticaux sont incorporés dans des briques évidées spécialement, de façon que l'extérieur des éléments béton soit en terre cuite, de même nature que les briques, permettant d'avoir extérieurement un support uniforme pour recevoir les enduits.

Dans les bâtiments anciens, certains murs étaient réalisés en pierre (cité Plantagenet) de différentes provenances. Ces pierres étaient taillées et façonnées sur place, au pic, au burin et marteau. Sont apparues ensuite les pierres de provenance du Poitou, taillées directement en carrière, avec des machines et posées sur chantier suivant un calepinage réalisé sur plan.

PLANCHERS

Vers les années 1950, les planchers des maisons et bâtiments étaient réalisés, dans notre région, en hourdis de terre cuite de différentes épaisseurs. Ces hourdis évidés sur les rives, et posés côte à côte, permettaient longitudinalement la réalisation de poutres béton armé non apparentes, le tout recouvert sur toute la surface d'une dalle béton armé, d'épaisseur variable suivant les surcharges à porter. Pendant la réalisation, ces ensembles étaient maintenus en place par des étais métalliques, bastinges et planches de coffrage.

Ensuite, sont apparus les planchers préfabriqués, avec poutrelles béton et hourdis ciment en terre cuite, réalisés en usine suivant les plans des planchers à construire. Certains de ces planchers comportaient des poutrelles en béton précontraint, permettant des plus grandes portées avec possibilité de porter des charges plus importantes.

Dans les années 1960, pour la construction d'immeubles, les planchers ont été réalisés en dalles pleines, en béton armé, pour augmenter l'isolation phonique entre chaque appartement. A cette

époque ces planchers étaient coffrés sur place avec des plaques de contreplaqué bakéliné, maintenues par des étais métalliques, poutrelles métalliques extensibles et bastaings 65/18.

Actuellement, tous ces planchers d'immeubles sont réalisés par des dalles préfabriquées en usine appelées « prédalles » le tout réalisé et mis en place suivant un plan précis exécuté par un bureau d'études et à l'aide de grues.

ENGINS DE LEVAGE

En 1954 dans le Vieux Mans, les grues utilisées étaient du type sapine, grues fixes à hauteur variable avec des flèches de 3 à 4 mètres, de charge maximum de 250 kg, servant uniquement à monter les matériaux et à les distribuer sur les planchers manuellement.

Ensuite, sont apparues les grues à tour montées sur rail, pouvant se déplacer latéralement et avec des flèches pouvant aller jusqu'à 30 mètres. Ces grues se sont développées au point de vue hauteur, longueur de flèche et puissance de levier des charges de plusieurs tonnes.

A cela, il faut ajouter des grues auto motrice pouvant se déplacer à la demande sur les chantiers pour des travaux ponctuels, et pouvant porter des charges importantes à très grandes hauteurs.



ENDUITS

Ceux-ci étaient réalisés manuellement, avec une technique bien définie suivant les types d'enduits demandés par les maîtres d'ouvrages. Les différentes teintes étaient obtenues par l'emploi de sable de teinte différente, ou ajout dans le mortier d'ocres rougeâtres. Les teintes étaient obtenues avec du sable de Loire et de la chaux Fleury.

Ces enduits sont réalisés en 3 fois avec un temps de séchage entre chaque :

1°) Gobetis bien dosé et assez liquide pour accrochage sur le mur

2°) dégrossis au mortier bâtard pour préparation du support et pour parfaire la planimétrie du mur.

3°) Enduit de finition (plusieurs types : talochés, lissés, grattés) suivant l'aspect choisi par le client.

Ces enduits étaient appliqués manuellement à la truelle par des compagnons compétents, et la préparation de ces mortiers souvent réalisés à la main, ou à la bétonnière par des manœuvres spécialisés

Pour les monuments historiques ces enduits étaient souvent réalisés avec des sables jaunes rougeâtres avec une finition rustique.

Au cours des années, sont apparus différents enduits avec différentes teintes et structures fabriqués par des usines, chacune ayant sa notice particulière d'application (obligation de faire des stages pour les applicateurs).

La tendance actuelle est de faire réaliser les enduits par des artisans spécialisés, utilisant des projecteurs à enduits, avec des matériaux fabriqués en usine permettant un éventail de choix de couleurs.

CHAPITRE BÉTON ARME

Le béton armé existe depuis les années 1850, c'est sa fabrication, sa structure, sa façon de l'utiliser qui ont changé et évolué au cours des siècles. Il s'agit d'un mélange d'agrégats (gravillon, sable) ciment et eau suivant un dosage bien déterminé en fonction de la qualité et de la résistance à obtenir, et dans laquelle est ajoutée une armature métallique. Le tout coulé dans des coffrages bois ou métalliques qui donnent la forme définitive de la pièce à réaliser.

Les dimensions des ouvrages à réaliser en béton sont calculées par un ingénieur qui définit aussi les diamètres et les dimensions des armatures métalliques à y introduire.

Au moment de sa mise en place, étant un matériau pâteux liquide, sa malléabilité permet de l'utiliser de différentes façons pour en faire des éléments de formes très variées.

A l'origine, sa fabrication était réalisée manuellement, ensuite sont apparues de simples bétonnières à moteur thermique, à charger à la pelle, puis de bétonnières avec skip de chargement, ensuite avec moteurs électriques. Dans les années 1970 pour les gros chantiers sont apparues des centrales à béton avec silos à ciment, le tout à adapter sur place en fonction du chantier.



Actuellement, tous les chantiers sont approvisionnés par des centrales à béton qui sont de véritables usines à commande numérique, dont les livraisons sont faites par des camions toupies, et mises en place par des grues, tapis roulants mobiles, ou pompes à béton.

Il existe également un béton appelé précontraint : béton armé dans lequel sont tendus des câbles ou tiges d'acier qui, une fois relâchés après la prise du ciment, mettent le matériau en compression et augmente sa résistance, ce béton

précontraint est surtout employé pour les ouvrages de très grandes portées, pouvant supporter de très fortes charges (planchers, poutres, ouvrages d'art, pont etc.)

Maintenant, de nombreux adjuvants peuvent être introduits dans les bétons, (hydrofuges, retardateurs de prise, activateurs de prise, accro chape pour réalisation des sols d'usine ou de magasin ; apportant résistance à l'usure et donnant en finition un effet lisse).

Certains bétons réalisés avec des agrégats clairs et ciment blanc, donnent une imitation pierre de taille du plus bel effet.

Actuellement, dans le génie civil et le bâtiment c'est le matériau le plus employé, il permet de très belles réalisations de toutes hauteurs, toutes formes. Il existe en France de très beaux chantiers exécutés en béton comme structure principale (ponts d'autoroutes, pont de Saint-Nazaire, pont de Normandie, viaduc de Millau dont les piles sont plus hautes que la Tour Eiffel etc....) immeubles de grandes hauteurs (Tour de Bretagne à Nantes, Tour Montparnasse, les tours de la défense à Paris, etc....)

Pour les immeubles, ce matériau doit être isolé extérieurement, par mesure d'économie d'énergie, mais sa résistance permet d'adapter, des isolants et des matériaux de finition très variés (bois, verre, acier etc.) au choix des architectes.

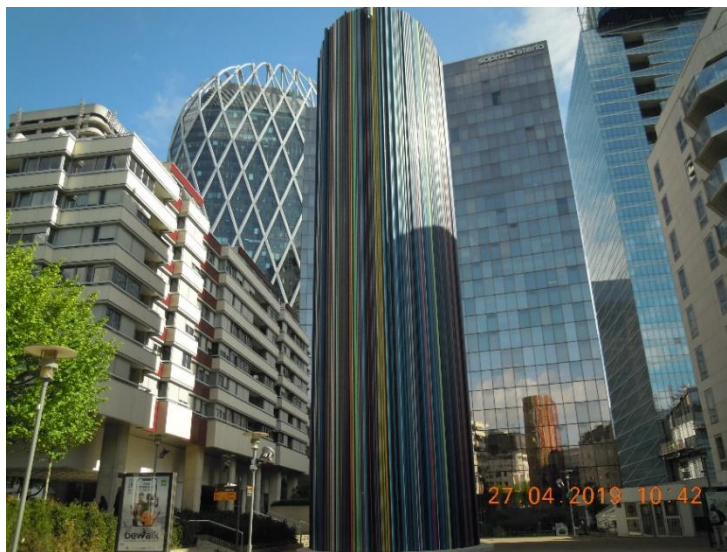
La tendance actuelle sur les chantiers importants, pour obtenir un gain temps, consiste à définir rigoureusement, par informatique, toutes les pièces béton armé d'une construction (poteaux, poutres, murs, planchers), de les faire pré fabriquer en usine, ou à l'intérieur même de l'entreprise, de les livrer par camions et de les assembler sur place à l'aide de puissantes grues, le « tout », façon mécano géant.

Déjà en 2012, dans notre bulletin annuel, en observant sur place la réalisation de l'espace culturel des Jacobins du Mans, j'avais fait part de mon étonnement de voir les méthodes d'exécution nouvelles, et la rapidité avec laquelle ces constructions se réalisaient.

Il est bien évident que pour arriver à ces résultats, il faut des concepteurs (architectes, ingénieurs, dessinateurs) très compétents, avec des connaissances professionnelles à la pointe des nouvelles technologies.

La réalisation sur les chantiers doit obligatoirement suivre dans les mêmes conditions, il faut des (conducteurs de travaux, chefs de chantier, maçons, coffreurs, ferrailleurs) possédant de fortes compétences professionnelles.

Toutes ces avancées technologiques obtenues au cours des années nous montrent combien les hommes sont inventifs, et font la course, par obligation, à la démesure... Espérons qu'ils puissent en profiter pour leur bien-être !



J.P. GAUTIER

Jean-Pierre, vient de nous donner quelques exemples, qui soulignent que, pendant les 43 années de son activité professionnelle, il a connu une évolution quasi permanente, à laquelle il lui a fallu s'adapter, et qui a sensiblement modifié le choix des matériaux, les techniques de mise en œuvre, les conditions du personnel de chantier, et..., le confort des occupants !

Notre recherche permanente vers de nouvelles améliorations, nous conduira à poursuivre ces évolutions, qui ne cessent de s'accélérer. Et ceci, afin que la construction diminue son impact économique, tout en poursuivant l'amélioration de la qualité de vie dans nos foyers, dans nos bureaux, dans nos usines.

Dépenser moins pour se loger mieux, restera donc l'axe principal de nos études. Ces études, qui nous conduiront inévitablement à retenir des matériaux plus isolants, dont la mise en œuvre soit adaptée aux techniques nouvelles et offrent des conditions de longévité accrues, un

entretien plus facile, tout en permettant plus de lumière naturelle et d'ouvertures.... Le tout, en restant dans des coûts financiers contenus !

Ces évolutions devront aussi préserver nos ressources naturelles, en diminuant nos consommations bien sûr, mais aussi, en permettant le recyclage des produits et matériaux existants. Déjà, nous voyons apparaître des produits tels que :

- Des briques en papier, constituées de ciment et de cellulose provenant de papiers recyclés.
- Des bétons, des enrobés, des empièvements, provenant du recyclage de matériaux de construction.
- Des isolants réalisés avec de la paille, de la laine, et autres tissus et fibres naturelles.



Parallèlement à ces produits recyclés, de nombreux matériaux nouveaux, et très prometteurs, apparaissent sur le marché :

- Des vitrages à opacité variable, des vitrages chauffants, des vitrages anti effraction, des vitrages autorégulants, permettant une transmission variable de la chaleur.
- Un revêtement régulateur de chaleur grâce aux paraffines intégrées.
- Un isolant thermique, acoustique, transparent, réalisé à partir d'aérogels de silice.
- Un revêtement dépolluant, isolant acoustique et résistant aux chocs, réalisé avec du plâtre et des fibres de bois récupéré.
- Un carrelage en bio plastique, souple et léger, comportant des micro algues
- Un traitement pour le bois augmentant sa durée et sa stabilité.

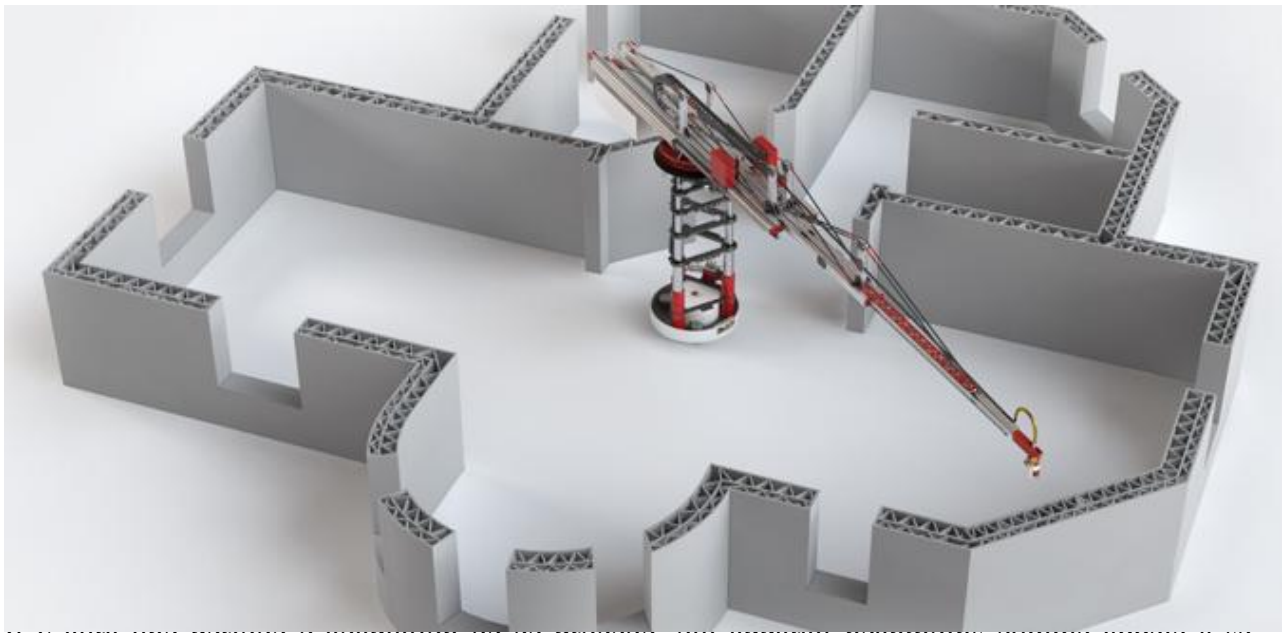
On le voit, la recherche progresse, et ne cesse de proposer des solutions nouvelles, il nous faudra donc adapter nos techniques de mise en œuvre.

Jean-Pierre nous l'a montré, rien que sur le cours d'une vie professionnelle, ces techniques et matériaux ont déjà considérablement progressé, en offrant néanmoins, à une population de plus en plus nombreuse de se mieux loger, et d'améliorer ses conditions de vie.

Et demain ... les matériaux de construction auront encore évolué, et les conditions de mise en œuvre se seront adaptées. Il me paraît probable que l'on s'oriente vers une augmentation très sensible de la préfabrication, dans tous les domaines de la construction, pour arriver à la mise en

place d'éléments finis. Ceci, afin de mieux maîtriser les coûts, les calendriers, et d'offrir au personnel de mise en œuvre, des conditions plus agréables et plus sécurisées. Il semble nécessaire pour cela, que les architectes redoublent de créativité, pour offrir une grande diversité à partir d'éléments standardisés, permettant ainsi de conserver une belle harmonie à leurs réalisations. Jusqu'alors, cette diversité a souvent manqué, et constitué un frein au développement de cette technique.

Les matériels qui arrivent sur le marché, nous annoncent des bouleversements profonds dans l'acte de construire. Ne parle-t-on pas d'imprimante 3 D ? N'est-ce pas un premier pas ?



Il y aura une période d'adaptation de ce procédé, qui apparaît néanmoins comme appelée à se développer. Et si les coûts d'investissement, qui en découlent, baissaient, peut-être que la diffusion serait plus rapide, et accessible aux moyennes entreprises, ou aux groupements d'entreprises.

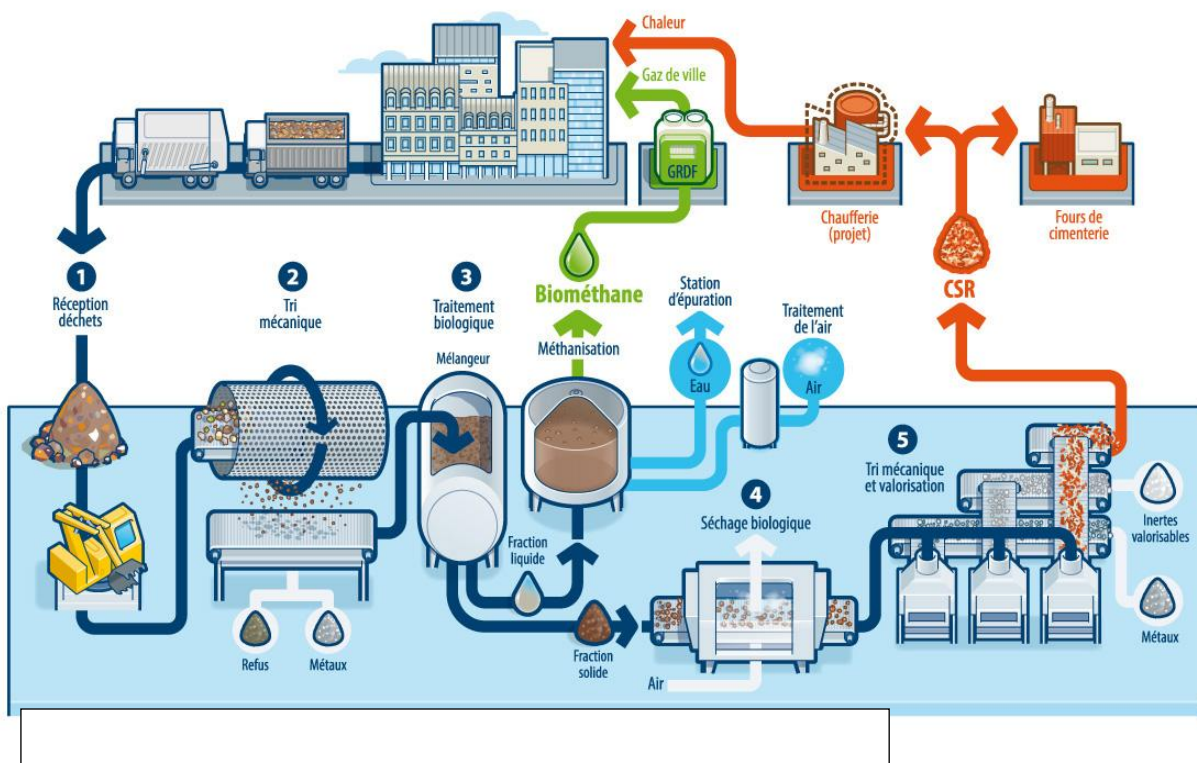
L'imprimante 3 D... qui n'est autre qu'un robot spécialisé, paraît donc appelée à connaître un certain développement, entraînant avec elle l'arrivée de matériaux nouveaux et techniques nouvelles. Techniques qui nécessiteront un personnel formé.

Il semble bien révolu, le temps où le Bâtiment accueillait un grand nombre de personnel sans formation ! Les métiers du Bâtiment deviennent de plus en plus techniques, de plus en plus exigeants, mais offrent aussi de meilleures conditions, tant sur le plan de la sécurité que de la rémunération. Tous les personnels seront concernés, de l'ouvrier à l'ingénieur, qui devront redoubler d'attention et de prévisions. Le soir, il ne paraît pas certain, qu'ils quittent le chantier ou le bureau, l'esprit tranquille, ils réfléchiront sans doute à l'organisation du lendemain, avec le besoin de retrouver un peu de quiétude dans leur foyer. L'épouse, comme depuis toujours, aura un rôle primordial. Elle essaiera d'être à l'écoute et de relativiser les difficultés, en apportant un

réconfort et un sourire bienfaiteur... Plus que jamais, nous aurons besoin d'elle, pour profiter de la vie, et de ces nouvelles constructions, toujours plus confortables et accueillantes, avec des coûts qui permettront au foyer de profiter de tous ces avantages, en ménageant des loisirs réparateurs.

Les énergies nouvelles devraient aider à diminuer les coûts d'entretien, et les matériels à consommer moins, pour alléger les budgets, et ce, de l'électro-ménager à nos voitures.

Les matériels de chauffage et de climatisation eux aussi, consommeront moins. Ils seront alimentés par des panneaux solaires ayant un meilleur rendement et permettant une utilisation plus large encore. Ces panneaux solaires seront complétés par tout autre énergie « verte », telle que les éoliennes, la biomasse, les hydroliennes, la géothermie, etc.... Tout ceci, dans le seul but d'améliorer notre bien-être et satisfaire nos envies..., envies sans cesse renouvelées, afin de vivre mieux, dans un environnement préservé.



On le voit, à l'énumération rapide de toutes ces évolutions, évolutions présentes et futures, **les Métiers du Bâtiment ont un bel avenir ! ..., offrant ainsi, de belles perspectives de carrière.**

Mais, toutes ces évolutions, tous ces changements, ne pourront se faire dans la sérénité et le progrès véritable, que si la place de l'individu est respectée, et mis au premier rang des préoccupations de tous !

En effet, faisons, si vous le voulez bien, et de nouveau, un petit retour sur le passé, pour essayer de voir si le **bonheur de chacun**, a évolué aussi vite que nos progrès technologiques. Prenons l'exemple d'un ouvrier du Bâtiment, c'est évidemment le domaine qui m'est le plus facile à traiter, bien que, dans de nombreux autres domaines, les évolutions soient comparables.

En période estivale, les ouvriers du Bâtiment commençaient tôt, et finissaient tard (souvent



19 h.), voire après, lorsqu'il fallait donner un « coup de collier », et profiter du beau temps. Ils s'arrêtaient vers 10 h. (ils étaient au travail depuis 7 h. le matin), pour casser une petite croute, comme ils disaient. Une bonne tartine de rillettes..., eh, nous sommes en Sarthe ! sur une belle tranche de gros pain, bien levé et bien cuit. Quelquefois, les rillettes, c'est eux-mêmes qui les

avaient faites, mais, même chez le charcutier (les super marchés n'existaient pas encore !), ces rillettes étaient toujours faites avec de bons porcs, élevés avec des aliments naturels, tels que des feuilles, des pommes de terre, de la farine, du petit lait (lait écrémé qui sortait de l'écumeuse, laquelle servait à faire la crème, qui serait essentiellement utilisée pour la fabrication du beurre). On ne connaissait pas encore les aliments venant de Sanders ! ..., ou autres. Dans les rillettes, pas de conservateurs, vous savez ces E quelque chose, dont seuls les chimistes en connaissent les véritables composants. Et tout, tout était à l'avenant..., que du bon..., du vrai ! Et nos ouvriers du bâtiment, assis sur un seau retourné, sur une brouette retournée, (eh ! le réfectoire n'existait que très rarement !), pour se rafraîchir, buvaient, quelquefois même un peu trop, soit un bon verre de cidre ... ou du vin ! Mais là encore, que du bon ! du cidre, qu'un des leurs apportait de la campagne, le vin, avec rien d'autre dedans que du jus de raisin ! On buvait aussi de l'eau..., un peu, et moins souvent, mais jamais polluée par quelques pesticides !

Ils transpiraient fort, nos gars du Bâtiment, car, il ne fallait pas avoir peur de l'effort. Souvent, le contremaître, voire le patron, participait aux gros « coups de colliers », pour couler un plancher par exemple. Le soir, ils rentraient à vélo, d'autres, pour les plus près, rentraient à pied ! alors qu'ils étaient tous très fatigués, pour s'être donné sans compter. Les épouses, qui ne travaillaient que rarement à l'extérieur de leur foyer, leur avaient préparé un bon dîner. Ils retrouvaient aussi leur sourire, leur soutien, leur empressement à les rendre heureux, malgré le peu de moyens matériels, et le peu d'argent qui rentrait à la maison, à cause de salaires, qui feraient hurler nos syndicalistes d'aujourd'hui. Maison dans laquelle il n'y avait pas, ou peu de confort, rarement encore la télé, avec un chauffage souvent insuffisant ! Pas de voiture non plus, encore réservée à quelques privilégiés ! Mais, **maison dans laquelle ils vivaient néanmoins, souvent heureux**, entourés de leurs enfants qui participaient aux menus travaux, avec le sourire..., et ceci, bien qu'ayant fait l'aller et le retour à pied, après des heures d'école studieuses, et..., respectueuses du « Maître », leur instituteur.

La maladie était très souvent redoutable, car, la médecine et la chirurgie restaient limitées aux connaissances du moment..., où la bonne volonté, et le grand dévouement, des différents intervenants, ne suffisaient pas toujours !

A la lecture des quelques lignes qui précèdent, nous mesurons les immenses avancées et progrès accomplis..., dans tous les domaines, que ce soit dans la science, la technologie, la santé, les lois sociales, etc...

Mais..., restons prudents, et vigilants, car... Sommes-nous sûrs que le Bonheur ait évolué au même rythme ?

Personnellement, pour l'instant, je reste sur cette interrogation.

Bien sûr que toutes ces avancées, dans tous les domaines, sont des incontestables progrès, qui nous facilitent le quotidien.

Mais, en regardant autour de moi, avec attention, beaucoup de sujets me posent question, ... Notamment :

- **Pour accéder à un niveau de confort**, correspondant à leurs aspirations, dans un ménage, l'Homme et la Femme se voient obligés d'aller travailler à l'extérieur de leur foyer. Les Enfants, dès le plus jeune âge, vont chez la Nounou, puis à la crèche, et très vite se doivent d'être autonomes pour aller à l'école, au collège, au lycée, à l'université...
- **Et quand est-il de l'esprit de famille ?** où, autrefois, la Maman, avait la disponibilité pour s'occuper de chacun, pour l'entourer de son affection, et être la confidente

bienveillante de toute la famille, en assurant sa cohésion, son organisation..., son **Bonheur !**

- **Le chômage, lui, est devenu une épée de Damoclès pour tous.** Dans un ménage, dans 95% des cas, l'on fait un emprunt soit pour la maison ou l'appartement, pour la ou les voitures, pour l'électro-ménager quelquefois..., même pour les vacances....
Que deviennent-ils lorsque l'un d'eux se retrouve au chômage ?... Quelque fois les deux ! ..., qui travaillaient dans la même société ?... **Où est le bonheur de ceux-là ..., de leur famille ??**



- **Le mouvement des Gilets Jaunes** aussi, bien sûr, m'interroge ! En effet, si je ne peux soutenir leur façon de revendiquer, avec ces casseurs qu'ils semblent laisser opérer délibérément, soutenant ainsi des violences et dégradations inacceptables, je reconnais,

néanmoins, une revendication, souvent mal exprimée, mais qui traduit sincèrement un mal être, qu'il nous faut impérativement prendre en compte. Car il nous met en évidence, ce mouvement, qu'une tranche importante de notre Société est dans le désarroi, et appelle au secours !... Pour nombre de situations, elles aussi..., inacceptables ! A commencer sans doute, **et ceci sans parti pris politique**, par cette trop grande disparité, dans la distribution des richesses... Richesses à laquelle, pourtant, ils ont contribué, eux, qui appartiennent à cette classe besogneuse. Ces Gilets jaunes ont aussi montré, souvent maladroitement, qu'ils avaient totalement perdu confiance dans les Hommes Politiques, et ceci, quel que soit leur appartenance et leur rang..., Hommes qu'ils avaient souvent, pourtant, aussi contribué à élire...

Pour retrouver un peu de quiétude et de bonheur, il y a là, une tâche importante à accomplir, et à ne pas sous-estimer, car **elle me paraît essentielle à la Démocratie.**

Cet aperçu sur mes interrogations, sur l'évolution du Bonheur dans notre Société, nous plonge bien sûr dans nos problèmes de Société...

Mais, peut-on dissocier l'évolution des Métiers du Bâtiment, et l'évolution des conditions de vie de notre Société ??

Souvenons-nous : « **Quand le Bâtiment va, tout va !** »

Pour autant, **n'allons pas freiner ces évolutions, souhaitables**, dans l'acte de construire, mais efforçons-nous, de **faire en sorte qu'elles participent aussi..., au Bonheur de tous !**

Amicalement Vôtre

Vos dévoués

Bernard TIMON

Jean-Pierre GAUTIER

Tuou.



 **CHEVALLIER Jean-Pierre**
Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Electricité
Electro-Ménager - Ramonage

ZA DU RUISSEAU
72250 PARIGNE L'EVÊQUE 

TEL : 02 43 75 99 34
FAX : 02 43 78 12 18
jeanpierrechevallier72@orange.fr

 Siret : 412 882 771 00022
TVA intercommunautaire : FR 354 125 82771



Hélène-Boucher.....

Souvenirs Heureux

Un article de : **Monique DORCAS**

Ancienne Elève de 1965 à 1968

Souvenirs heureux du collège Hélène Boucher.... Élève de 1965 à 1968, ce fut une période d'insouciance, et de grande liberté, malgré toutes les rigidités de l'époque.



En section « employées de collectivités », pour moi, les cours étaient un enchantement. J'étais avide d'apprendre la cuisine, et Monsieur Gouriou, professeur dans cette spécialité, s'adonnait avec beaucoup de sympathie et de professionnalisme, pour nous transmettre tout son savoir.

Cette section avait le privilège de déjeuner dans une salle à manger d'Hélène Boucher, et c'était toujours un régal de déguster la cuisine préparée par les élèves.

On partageait également la restauration de Funay, et c'est là, dans les couloirs des cuisines et réfectoires, que se faisaient les échanges des lettres enflammées, entre Hélène Boucher et Funay. A cette époque, les collèves n'étaient pas mixtes, le premier garçon est arrivé à Hélène Boucher en 1968.

Souvenirs de certains profs.... Certains profs restent dans ma mémoire, ils m'ont appris et formée, notamment mademoiselle James, en « économie domestique ». J'ai pu, par la suite, enseigner avec méthode, à mon tour, tout ce savoir. J'ai toujours gardé contact avec ce professeur, que j'estime beaucoup.



En cours, avec mademoiselle Delaleu, on apprenait à emmailloter les faux bébés, (qui parfois nous tombaient des bras !), à faire les biberons... Combien de tubes Nestlé, avons-nous avalés en cachette...c'était un jeu, et on se régala !!!

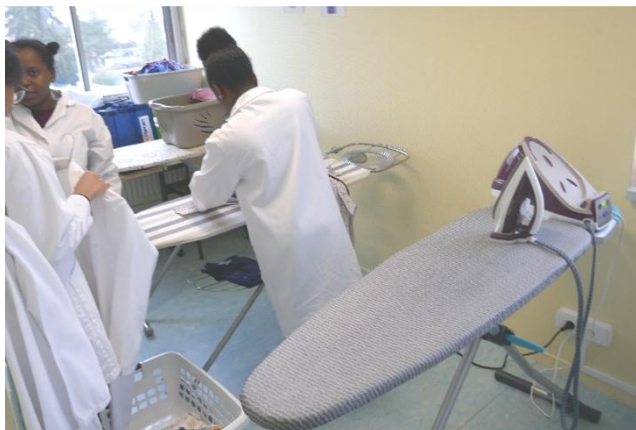
En dehors des cours, elle nous faisait écouter de la musique classique que l'on appréciait.

Parfois, avec Monsieur Migairou, trop cool en cours de math et chimie, nous collectionnions le zéro collectif, suite à notre impertinence.

Madame Bougard nous apprenait le repassage... Et j'ai gardé toutes ses techniques tout au long des années, et transmis, par la suite, le pliage impeccable de la chemise, et autres, à toutes mes stagiaires dans mon foyer logement.

Souvenirs des colères de la prof de couture, madame Randrianarivouni, aujourd'hui on dirait : « même pas peur !!!! »

Les employés de collectivités et les aides maternelles avaient des blouses blanches, toutes les autres sections des blouses bleues.



Dans la cour, en rangs on ne voyait qu'une tête !! et c'était le silence. Le maquillage était interdit.

Souvenirs aussi, les sorties le jeudi après-midi dans les bois de Changé, accompagnées bien sûr d'une « Pionne ».

Interne, c'était une joie de se retrouver le soir à refaire le monde, assises sur notre lit, dans un dortoir de 8. Pour nous, c'était le grand confort, (pas toujours de salle de bains ou de chauffage central à la maison, à cette époque). On craignait parfois la visite de la surveillante générale, mademoiselle Roboam, que l'on trouvait autoritaire, perchée sur ses talons aiguille d'au moins 12 cm ! Elle inspectait nos armoires de rangements..., presque toutes en désordre. Le matin, la sonnerie nous réveillait... un jour, on l'a tordue et ainsi le bruit est devenu plus sourd.

Puis mai 68 est arrivé..., tout était chamboulé, les internes qui habitaient dans d'autres départements que la Sarthe, ne pouvaient plus rentrer chez elles. Par contre, nous sortions du collège sans autorisation, on allait au café du coin, c'était la liberté que l'on ne soupçonnait même pas avant. On a quand même eu le C.A.P !!!

Au terme de ces trois ans d'apprentissage, j'ai connu l'aventure à faire les saisons d'été et d'hiver, et à voyager ainsi, forcément, on « grandit » plus vite.... Puis, je fus recrutée à 18 ans, par une maison de retraite de médecins de la capitale (la CARMF à Meudon). Après 24 ans, et après avoir été commis de cuisine, chef de cuisine et enfin adjointe à la direction, on m'a promue directrice d'un foyer logement de 70 personnes âgées... où je suis restée 15 ans.

Avec toutes les bonnes bases acquises à Hélène Boucher, j'ai pu, à mon tour, former, et manager en toute quiétude.

A présent, de retour sur ma terre natale, je coule des jours heureux de retraite, adhérente à de nombreuses associations.

Monique DORCAS

Voici un petit poème, que m'ont inspiré ces Années « Hélène Boucher »

Hélène BOUCHER

Que de souvenirs cachés

Dans mon collège Hélène Boucher

Chaudes années soixante

Où le feu couvait sous la cendre

Trois années de grandes amitiés

Dans un internat bien dirigé

Voilages au vent

Hélas disparus maintenant

Dans la cour que des oies blanches et des mésanges

Les oies blanches étaient des anges

Déjà très dominantes

Elles n'avaient pas encore de présidente

Nos premiers amours naissaient

Dans les réfectoires de Funay

Les lettres enflammées affluaient

Et très fort nos cœurs battaient

On ne pouvait que se taire

Mais si on savait y faire

On était « chef » avant l'heure

Et vite on devenait la meilleure

Deux décennies se sont écoulées

Mixité et mai 68 ont tout bouleversé

Epanouies et heureuses nous étions cependant

Simplement nous vivions notre temps.



Vos Artisans, Ingénieurs de la lumière naturelle, sont à votre disposition pour une étude GRATUITE pour plus de thermique et plus de luminosité !

N°1 Français du CHALLENGE VELUX 2017

Plus de lumière naturelle ?



AVANT / APRÈS
VISIONNEZ LA VIDÉO VELUX

Interview chez un client NG Services sur notre chaîne **You Tube** ou sur www.ngservices.fr

Votre fenêtre de toit à plus de 20 ans ?



**FAITES DES ÉCONOMIES ET
VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE**



1€*
la pose du
volet roulant
solaire

*Selon accessibilité
du volet roulant

**NG SERVICES Artisans
Créateurs de lumière naturelle**

Des spécialistes au service de votre toiture depuis 2007 :

- Remplacement, agrandissement, création de fenêtres de toit VELUX
- Equipements VELUX : Volets roulants solaires, stores
- Puits de lumière naturelle VELUX,
- Fenêtre de toit balcon VELUX

Economisez votre énergie avec +80% d'amélioration thermique hivers et jusqu'à 95% de chaleur stoppée!

**TVA RÉDUITE - PRIMES CEE
PRÊTS À TAUX RÉDUITS**



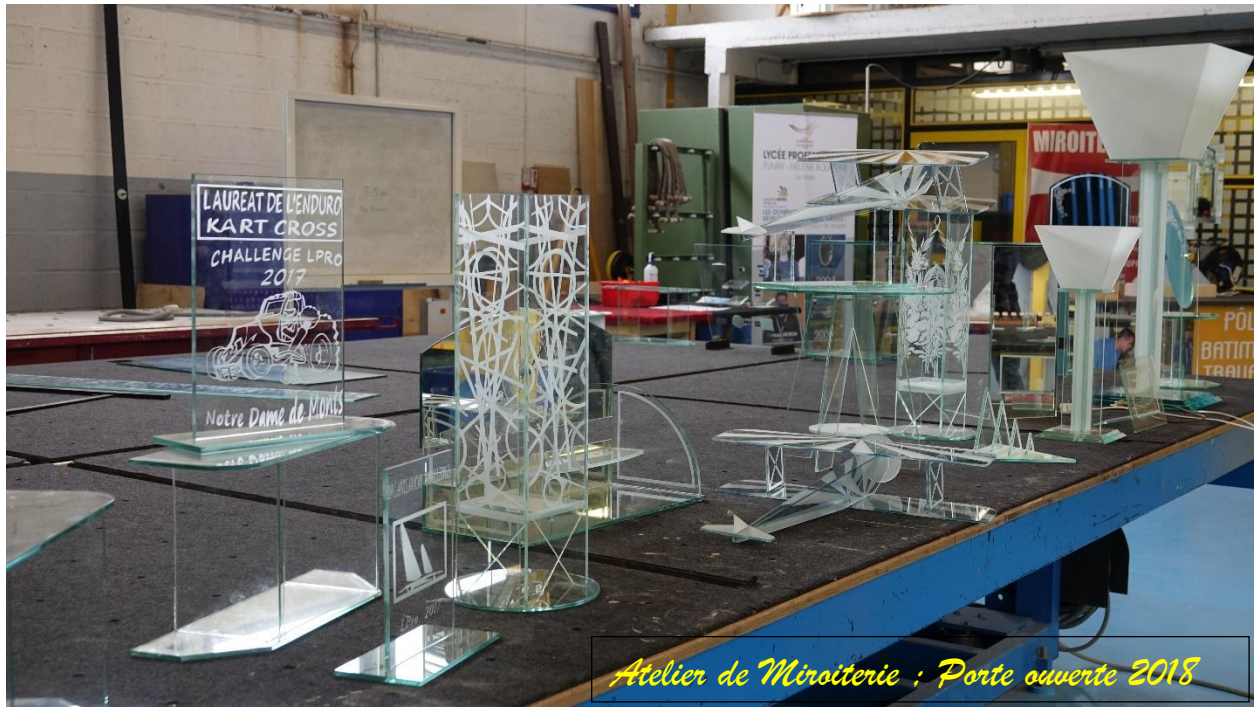
Visitez notre showroom

8, allée du Dindo
72560 CHANGÉ

09 53 86 49 62

contact@ngservices.fr

www.ngservices.fr



Atelier de Miroiterie : Porte ouverte 2018

NOTRE AMICALE à 75 ANS !!



Par Jean-Pierre GAUTIER

Ancien élève de 1950 à 1953

C'est le 28 février 1945 que les premiers statuts de notre Amicale ont été déposés à la préfecture de la SARTHE. Aujourd'hui, notre assemblée générale annuelle a lieu le 16 mai 2020, cela fait donc 75 ans que notre amicale existe.

Les premiers anciens ayant adhéré à cette amicale sont ceux du camp de jeunesse, créé par le gouvernement de Vichy pendant la guerre.

C'est le 30 juin 1946 que paraît le décret ministériel créant le centre public d'apprentissage de FUNAY bâtiment. A cette époque ce centre est dirigé par Monsieur GRAFFIN, qui fera perdurer cette amicale.

Bien sûr, en 75 ans, plusieurs présidents et membres du bureau se sont succédés à la tête de notre association.

Le premier président fut Auguste TIMON, le frère aîné de Bernard, issu du camp de jeunesse, qui avec l'aide de Monsieur GRAFFIN permit à l'amicale de prendre son essor.

De mémoire, voici la liste des présidents qui se sont succédé :

1° - TIMON Auguste de 1945 à 1953 – Meilleur ouvrier de France en taille de pierre en
1967 (aujourd'hui décédé)

2° - GRAINDORGE Pierre de 1953 à 1958

3° - ROGUET Marcel de 1958 à 1965 (aujourd'hui décédé)

4° - CROCHARD Michel de 1965 à 1966

5° - GAUTIER Jean Pierre de 1966 à 1977 –

6° - HUBERT Alain de 1977 à 2017 - 40 ans de présidence (aujourd'hui décédé) Président d'honneur de notre amicale.

7° - GAUTIER Jean Pierre de 2017 à 2018 – (a assuré l'intérim après le décès d'Alain HUBERT)

8° - TROUILLET Gilbert depuis 2018 – actuel président

Au cours de ces 75 ans, les membres du bureau ont œuvré pour maintenir cette association à flot, qu'ils en soient tous remerciés.

Depuis 1954, j'ai toujours fait partie de cette Amicale, j'ai connu tous les présidents et je fais partie du bureau depuis 1960. Au cours de ces années, j'ai pu constater qu'il est beaucoup plus difficile maintenant, de faire vivre et prospérer une association qu'à l'époque de sa création. Les jeunes, et les moins jeunes, avaient beaucoup plus d'engouement pour adhérer. Il nous faut pourtant réussir à maintenir, ou augmenter le nombre de nos adhérents ; c'est la seule façon de faire vivre notre Amicale.

Depuis 2007, le lycée s'appelle FUNAY-H. BOUCHER, les deux lycées, sur le même site, ont fusionné, et sont dirigés par un seul Proviseur. C'est la raison pour laquelle en 2018, nous avons été obligés de modifier nos statuts. Depuis, le bureau s'affaire à intégrer au sein de notre amicale, des anciens et anciennes élèves du lycée H. BOUCHER. Il est même possible d'intégrer des anciens (ou anciennes) membres du personnel au sein de ce bureau.

Depuis sa création, notre association portait le nom de « **Amicale des Anciens élèves** », lors de l'élaboration des nouveaux statuts, nous l'avons appelée simplement « **Amicale des Anciens** », pour faire en sorte que les professeurs, les anciens professeurs, et membres du personnel puissent intégrer notre association... Il nous faut donc maintenant relancer notre action, afin de recueillir quelques bonnes volontés et quelques adhésions.



Pour suivre l'évolution des enseignements, l'établissement a changé plusieurs fois de nom.... Pendant la guerre : camp de jeunesse, en 1946 centre public d'apprentissage, en 1965 collège d'enseignement technique, ensuite lycée d'enseignement professionnel et enfin lycée professionnel FUNAY HÉLÈNE BOUCHER.

Parallèlement à ces évolutions, notre Amicale a dû s'adapter, en fonction des disponibilités de chacun. Reconnaissons avec plaisir, que depuis deux décennies, les Proviseurs qui se sont succédé ont apprécié notre participation. Notre Amicale fait maintenant partie intégrante de l'établissement.

En 2019, Monsieur LEFEVRE Proviseur, et Monsieur BENETTI directeur délégué à l'apprentissage, ont fait valoir leur droit à la retraite. A cette occasion une manifestation de sympathie a eu lieu à H. BOUCHER à laquelle participait le bureau de l'Amicale.

Nous leur renouvelons nos vœux d'heureuse et longue retraite.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre présence, si vous répondez à mon appel, mes 65 ans de fidélité à l'amicale n'auront pas été vains.

Avec votre adhésion, venez fêter les 75 ans de :

L'Amicale des Anciens de FUNAY-HELENE BOUCHER

J.P. GAUTIER

LYCEE **FUNKY HELENE-BOUCHER**

Un petit mot pour les élèves méritants de la promotion 2019

Par Bernard TIMON

lors de la DISTRIBUTION DES PRIX du 14 juin 2019

Aujourd'hui ... c'est la distribution des prix, qui récompensent les mérites de chacun d'entre vous ... c'est aussi le prélude à votre départ de **vos** lycée ... je devrais dire... de **notre** lycée !! Car, comme vous le serez demain... je suis un ancien élève !! Bon ... très ancien ...d'accord !

Et comme vous, sans doute, en quittant l'établissement, j'ai poussé un « Ouf » de soulagement... Eh oui ! ... il nous faut attendre de nombreuses années, avant de se rendre compte...que c'étaient là nos **belles** années ! ... Celles de notre jeunesse déjà ! ... mais aussi, celles au cours desquelles, nous avons appris, ce qui sera le fondement de notre vie professionnelle... celles qui nous aurons permis d'acquérir ce qui nous permettra de gravir, au fil des ans, les échelons de l'échelle sociale, de cette société dans laquelle nous voulons faire notre place ... fonder un foyer ... fonder une famille !

Demain donc, vous serez déjà un ancien, de notre Lycée FUNAY HELENE-BOUCHER... mais ... le tourbillon de la vie, fera aussi que vous aurez, bien sûr, d'autres chats à fouetter que de penser à votre lycée... Il vous faudra trouver un emploi, si ce n'est déjà fait... dans une conjoncture difficile... il vous faudra suivre les évolutions galopantes de nos métiers..., mais aussi, celles de nos modes de vie... !

Il vous faudra vous occuper de vos familles.

Il vous faudra peut-être... changer d'employeur ... peut être même, ... changer de métier... Parmi nos anciens, nous en avons de nombreux exemples... et cela ne peut que s'accroître.

Tout cela ... ne sera pas **toujours très facile**... Alors, il vous faudra vous rappeler de votre lycée !

Conservez le contact avec vos anciens professeurs ... ce sera pour eux, la meilleure des récompenses ... ils le méritent ...ils **le méritent** et seront encore en mesure, de vous donner quelques conseils d'orientation.

Rappelez-vous aussi, que, nous, les Anciens, nous avons créé une Amicale qui, avec le plaisir de vous retrouver, peut vous apporter des informations sur le monde professionnel.

N'hésitez pas à nous appeler, nous vous remettrons une petite carte avec nos coordonnées, et avec notre dernier bulletin... cela peut aussi se faire, par le biais du lycée, avec lequel, vous l'aviez deviné ... nous entretenons d'excellentes relations ... relations amicales bien sûr !

Allez ! Et soyez fiers de votre passage à.... FUNAY HELENE BOUCHER !

... **Bon vent à tous. !!!**



Remerciements à **M. VILLENEUVE**

Proviseur à Funay de 1984 à 1991

Par Bernard TIMON, le 25 Mai 2019

Notre Ami Gilbert Trouillet vous a remercié au nom de tous les membres de notre Amicale.

Mais, à titre Personnel, je veux aussi ajouter, combien je suis heureux de vous retrouver parmi nous.

En effet, je me souviens du jeune Proviseur que vous étiez, avec lequel, moi jeune technicien, j'évoquai la possibilité de refaire la chaufferie de cet établissement, en vue de faire des économies d'énergie, et de diminuer la pollution.

Nous étions alors, vous et moi, sans doute trop en avance sur notre temps, pour être suivis par l'Administration.

Mais, au cours de ces échanges, j'ai aussi pu apprécier votre souci de maintenir la qualité de l'Enseignement de cet établissement à son meilleur niveau, et en adéquation avec les besoins de la profession, besoins qui ne cessaient d'évoluer.

A cette époque, **déjà**, vous portiez l'image d'un Ambassadeur de la **qualité** de la Formation Professionnelle.... Image que certains de vos **Prédécesseurs** avaient forgée... et je pense bien évidemment à M. GRAFFIN..., dont le Petit Fils est aujourd'hui à nos côtés... Image de la qualité de l'Enseignement reprise aussi par certains de vos **successeurs**... Et nous en avons là un bel exemple, avec la présence de Messieurs LEFEVRE, BENETTI et MONTEREAU

Image de la qualité de l'Enseignement Professionnel à laquelle, moi aussi, je suis très attaché. Ceux qui ont eu le temps de lire les articles que j'ai fait paraître dans nos précédents bulletins, se seront rendus compte que je ne cesse de le répéter... Et je l'ai répété tout au long de ma vie professionnelle... Vie très impliquée à Funay, comme je l'ai aussi déjà écrit.

Alors M. Villeneuve, vous retrouver aujourd'hui à nos côtés, **c'est un réel plaisir** que vous nous offrez ! Plaisir d'autant plus grand, qu'il est aussi le symbole de la transformation de notre Amicale... Amicale hier réservée aux seuls **Anciens Elèves** ! et aujourd'hui ouverte à **tous** les Anciens de Funay... **et d'Hélène Boucher** ! ... J'ai bien dit à **tous les Anciens**... qu'ils soient Proviseurs, Directeurs, Professeurs, Membres du Personnel, ou Elèves !!

C'est un souhait qui courait dans notre Amicale depuis quelque temps déjà... Nous l'avons concrétisé par de nouveaux statuts déposés en Préfecture courant 2018.

Cette ouverture doit se poursuivre, afin que notre Amicale continue son chemin..., chemin qu'elle trace depuis 74 ans !... Et afin que tous les Anciens puissent s'y retrouver..., tout en faisant œuvre utile. Car, au-delà du plaisir partagé de nos rencontres, nous pouvons aider aux rapprochements nécessaires entre le monde de l'Enseignement, et le monde professionnel.

Merci encore M. Villeneuve, de m'avoir offert l'occasion de l'exprimer de nouveau, et pour le plaisir de partager cette journée à vos côtés.



COMPTE RENDU MORAL

Par : ANNICK et

JACKIE DESNOS

Samedi 25 MAI 2019 C'est notre Assemblée Générale

Monsieur LEFEVRE, Proviseur, accompagné de Monsieur BENETTI, Directeur délégué à l'apprentissage, nous accueille comme chaque année au lycée. Après quelques échanges de cordialité, de souvenirs et de bonne humeur, notre président Gilbert TROUILLET nous invite à le rejoindre en salle de réunion.

Gilbert ouvre la séance, en remerciant tous les participants à cette assemblée générale et donne le compte rendu des activités au cours de l'année écoulée, notamment la participation et l'exposition aux journées portes ouvertes du lycée.

Après lecture des différents courriers d'adhérents ne pouvant assister à cette assemblée, notre Président nous présente les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints, certains étaient élèves à Funay et d'autres à Hélène Boucher. Il remercie également tous les membres du bureau pour le travail accompli.

La parole est donnée à Monsieur LEFEVRE, proviseur, qui nous explique les réformes scolaires pour la rentrée prochaine, ainsi que les travaux prévus dans certains ateliers coté Funay, et au restaurant pédagogique Hélène Boucher.

A cette occasion, Monsieur LEFEVRE nous annonce son départ à la retraite en fin d'année scolaire. Il sera remplacé par Monsieur CHARTRAIN, Proviseur en Loire Atlantique.

Départ à la retraite également de Monsieur BENETTI, Directeur délégué, qui sera remplacé par Monsieur MOINE, actuellement à SAINT CALAIS.

Jean Pierre GAUTIER, nous parle de la « REVUE MANCELLE » concernant l'article sur le lycée FUNAY HÉLÈNE BOUCHER et invite les participants à se le procurer.

Bel article et belle revue.

A propos du bulletin, Bernard TIMON demande une participation élargie pour l'élaboration du bulletin 2020, avec de nouveaux articles. Il profite de cette intervention pour remercier M. VILLENEUVE, ancien proviseur de notre Lycée, qui a fait le déplacement depuis Nantes, pour être des Nôtres. (Voir copie de cette intervention dans les pages précédentes)

Ensuite, notre trésorier, Jean Claude BOULAY, nous donne le compte rendu de la comptabilité.

Bilan positif, grâce à une gestion équilibrée (Suivant tableau en fin de bulletin).

Après vote à l'unanimité, il est décidé que *les cotisations pour 2020, passeront de 13 Euros à 15 euros pour membres adhérents, et restent à 20 euros pour les membres bienfaiteurs.*

Après toutes ces interventions, il est procédé à l'élection du bureau, qui se compose comme suit :

Président : Gilbert TROUILLET

Membre de Droit : M. LEFEVRE

- Proviseur du Lycée

Vice-Président : Jean-Pierre GAUTIER

Membres actifs : Gérard BIHOREAU,

Trésorier : Jean-Claude BOULAY

Monique DORCAS, Bernard GAYET, M.

Secrétaires : Annick et Jackie DESNOS

MARIETTE, Bernard TIMON

Notre assemblée se termine et nous nous retrouvons tous autour d'un vin d'honneur offert par le lycée.

Notre président nous invite à nous retrouver au restaurant du chemin de fer à VIVOIN, pour un déjeuner convivial et amical.

A 15 Heures nous avons rendez-vous avec les propriétaires du Prieuré de Mayanne à DANGEUL.

Visite du PRIEURE de MAYANNE



Nous sommes accueillis par les propriétaires, des gens charmants et passionnés par la restauration et l'histoire de leur Prieuré.

Nous visitons le parc, et les principaux bâtiments de ce Prieuré de Mayanne. Ancien Domaine de l'abbaye Saint Vincent du Mans, cette Seigneurie privée a conservé sa chapelle romane (XI-XVème), avec son abside remarquable, et son appareillage en opus, sa grande salle oratoire de justice (XIIème) et son dortoir ou salle d'hospitalité, avec charpente fin XVème.

Son logis sur poteaux bois, une structure inédite, en l'état de nos connaissances, tant par son choix structurel, que par l'organisation des espaces, est une œuvre



architecturale exceptionnelle en France.

Le prieuré de Mayenne a été choisi pour bénéficier du loto du Patrimoine, pour la réhabilitation du Logis-Hall, un bâtiment unique en son genre.

Certains



dimanches

d'été sont organisés un festival de musique et du théâtre.

Après cette visite très intéressante et cette belle journée, nous nous promettons de nous retrouver tous l'année prochaine.

RÉUNIONS des : 5 JUIN 2019

20 SEPTEMBRE, 15 NOVEMBRE 2019, et 21 JANVIER 2020

Au cours de ces diverses réunions certaines décisions ont été prises pour l'avenir de l'amicale.

Il a été décidé, à l'unanimité du bureau, d'adresser un courrier de relance à cotisation à un certain nombre d'anciens élèves, pour permettre de finaliser et compléter notre fichier, et ainsi récupérer quelques finances bien utiles pour l'avenir de l'amicale. Cette initiative est bénéfique (une trentaine d'adhésions supplémentaires à ce jour).

Pour la création de notre bulletin 2020, un calendrier est établi pour la remise des divers articles et des publicités. La mise en page et préparation sont prévues pour début MARS 2020.

Organisation des journées « portes ouvertes » du lycée, et de la préparation de l'assemblée générale du 16 MAI 2020. (Restaurant, visite, etc..).

REMISE des PRIX aux ELEVES MERITANTS le 14 Juin 2019

Assistaient à cette manifestation pour représenter l'Amicale : Gilbert TROUILLET et Bernard TIMON qui prononça quelques mots, pour encourager les élèves sortants à ne pas oublier leur Lycée..., et l'Amicale. (Voir note dans les pages précédentes)

Syndic

3 mois d'honoraires syndic OFFERTS*

Les 5 bonnes raisons de choisir Citya Termeau Garnier

- Nous sommes présents sur le terrain avec le conseil syndical pour garantir un suivi régulier de la copropriété
- Nous sommes disponibles et à l'écoute de nos clients 6 jours sur 7
- Nous communiquons en toute transparence et en temps réel avec tous nos copropriétaires
- Nous sommes force de proposition afin d'aider les copropriétés à réaliser des économies de charges
- Une équipe de trois collaborateurs entièrement dédiée à votre copropriété

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite.

35 place d'Alger 72000 Le Mans - 02 43 520 100

Location Gestion Vente Syndic citya.com

CITYA
TERMEAU-GARNIER
IMMOBILIER

Bien chez soi!

BOULAY • VASSEUR

CHAUFFAGE • PLOMBERIE • ÉLECTRICITÉ

193, avenue Nationale • 72230 Arnage

02 43 21 11 60 www.boulay-vasseur.fr

COMPTE-RENDU FINANCIER 2019

Par Jean-Claude BOULAY

Trésorier Ancien Elève 1955 à 1958



Notre association a clôturé le 31 Décembre 2019, les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité, est tenue, selon la méthode dite de caisse, et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient le détail de ses comptes ; elle procède à un rapprochement bancaire, permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés, et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par votre trésorier, et le Président Gilbert TROUILLET a validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- 1) Les résultats de la gestion de l'exercice 2019,
- 2) La situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2019.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons au vote, les résolutions habituelles relatives à l'approbation de ces comptes, et vous demanderons quitus de la gestion et de l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également, que, conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres, pendant les 15 jours précédant notre réunion annuelle, et qu'ils peuvent être librement consultés par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Cette année, comme les précédentes, notre Association est stable, puisque nous avons une progression excédentaire de 281.12 €.

N'oubliez pas que ces cotisations sont la principale ressource de notre Amicale.

Certains de nos adhérents oublient de s'acquitter de celles-ci, vous nous pardonneriez de les relancer.

Cotisations :

La cotisation de : - **MEMBRE**15€

-**MEMBRE bienfaiteur**.....20€

Pour le règlement, qui peut être associé au paiement du repas et des visites décrites pages suivantes, vous pouvez établir **un seul chèque** ainsi libellé :

AMICALE ANCIENS de FUNAY- HELENE BOUCHER

Et me l'adresser, en y joignant le papillon ci-dessous, à l'adresse suivante :

**Jean Claude BOULAY
189 Avenue Nationale
72230 ARNAGE**

.....: Papillon à détacher

NOM :

Prénom :

...

Adresse :

.....

....

Tel fixe : **Portable** :

Adresse mail :

Désignation	Quantité	P. Unit	P. total
Cotisations membre	15 €
ou		ou	
Cotisations membre « Bienfaiteur »	20 €
Repas et Visite	29 €
TOTAL

Compte-rendu Financier 2019

Compte d'exploitation arrêté le 31 décembre 2018

En caisse au 1er janvier 2019

5281,81

Recette en 2019

Cotisations	1183,00€
Publicités sur bulletin Funay	900,00€
Festivités assemblées générales (repas & Visite Culturel)	842,00€
Revenus de placement Livret A le 1/1 au 31/12/2019	30,65€

TOTAL 2955,65€

Dépenses en 2019

Alimentation restauration A.G (repas) & Pourboires	745,00€
FOUNITURES de BUREAU, Flyer	159,20
ASSURANCE (du 01/04/2019 au 31/03/2020)	71,85€
CADEAUX / DONNS / FLEURS	347,65€
JOURNAUX	169,00€
BULLETIN: Fourniture papier, Tirage & Expédition	1007,33€
FRAIS BANCAIRES	58,50€
LOISIR & CULTURE (visite du Prieuré de MAYANNE)	116,00€

TOTAL -2674,53 €

Excédent sur l'exercice 2019

+ 281,12€

EN CAISSE au 31 décembre 2019

5562,93€

TOTAL DE L'ACTIF au 31 décembre 2019

Répartition de l'actif :	C.C.P	1746,07€
	CAISSE (espèces)	25,18€
	Livret A banque postale	3791,68€
	SITUATION PATRIMONIALE :	5562,93€

Et N'oubliez pas !

*****UNE AGREABLE JOURNEE EN PERSPECTIVE*****

samedi 16 Mai 2020

Notre REUNION ANNUELLE



**LYCÉE
PROFESSIONNEL**
FUNAY HÉLÈNE BOUCHER
LE MANS

HORAIRES IMPÉRATIFS :

9h au Lycée de FUNAY – Hélène BOUCHER

Accueil de Mr CHARTRAIN Proviseur et du Directeur Délégué à la formation professionnelle.

10h Réunion Annuelle

11h15 Vin d'honneur

APRES MIDI CONVIVAL :

Rendez-vous à 13h à CHATEAU du Loir

"Restaurant Hôtel du la GARE"

170 Avenue Jean-Jaurès 72500 Château du Loir

A partir de 15h, rendez-vous au Musée des Cafetières & Compagnie. Nous serons accueillis par la propriétaire de cette collection exceptionnelle de la tôle émaillée à usage ménager, unique en

Europe. Ensuite, nous visiterons la Rotonde ferroviaire de Montabon, de 1891, et son pont tournant, site choisi par Stéphane BERN, pour la mission du Patrimoine.

MENU

Apéritif :

-Kir pétillant et sa mise en bouche

xxxxxxxx

Cassolette de rouget au pesto

xxxxxxxxxxx

*Noix de veau sauce aux cèpes
garniture de saison*

xxxxxxxxxxxxxxx

Gourmandise autour de la fraise

Vins et Café

Prix du repas et des 2 visites: 29€



*****Deux trésors en sud Sarthe*****

Le MUSEE DES CAFETIERES & Compagnie

Dans ce joli musée aménagé dans une grande bâtisse construite vers 1625, vous retrouverez donc tous les ustensiles en tôle émaillée à usage ménager, qui ont conquis tous les foyers de la fin du XIXème siècle jusqu'aux années 1940-1950 : cafetières, pots à épices, boîtes à sel ou allumettes, lave-mains, brocs.



La Rotonde Ferroviaire de MONTABON.... Mémoire du RAIL à VAPEUR.

Construite en 1890, la Rotonde était un composant important de la ligne Paris-Bordeaux du réseau de l'ETAT et de la région, elle était composée de 10 voies, avec un pont tournant de 17m. Abandonnée en 1954, sa sauvegarde est maintenant assurée grâce au succès du « Loto du Patrimoine » de Stéphane BERN.



Parcours d'un Ancien Elève



Bernard GAYET

(Promotion 1956-1959)

Je suis né au Mans en 1942, issu d'une famille ouvrière : mon père, employé à la SNCF, était chauffeur de locomotive à vapeur. Ses horaires de travail irréguliers condamnaient ma mère à rester au foyer, pour élever les deux gamins que nous étions, mon frère et moi.

Puis, vint la fréquentation de l'école primaire Louis Pergaud, de l'année 1948 à l'année 1956, que je quittais avec l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires.

Après avoir satisfait au concours d'entrée en mai, me voilà à Funay comme élève externe, le 1^{er} octobre 1956 à 8 h10 ; ce n'était pas de la rigolade devant la baraque en bois des bureaux, en rang et en silence pour établir la composition des classes. Puis, encadré par un professeur et dirigé vers une salle de cours, chacun doit noter son emploi du temps (horaires, professeurs et classes).

A Funay, la discipline est stricte, le surveillant général, M. Kervadec, et ses deux adjoints, veillaient au respect des règles de fonctionnement de l'établissement. Les punitions tombaient vite sous forme de corvées ou de colles.

Le premier trimestre de la 1^{ère} année, consistait à passer une semaine dans chaque atelier, pour que l'élève choisisse son orientation, avec l'avis des professeurs. Le second trimestre avait déjà partagé les élèves en famille professionnelle : gros-œuvre, bois, métaux, peintres et céramistes. Le 3^{ème} trimestre, se déroulait dans la profession choisie. Deux groupes d'atelier formaient une classe (de 20 à 30 élèves). Le nombre d'élèves par année, en plomberie, était lié au nombre de cabines de pose.

Je commençais mon apprentissage avec Maurice Rondeau, dans un atelier en tôle, sans isolation où l'hiver, il faisait la même température qu'à l'extérieur, et l'été c'était la fournaise. Maurice Rondeau avait installé une rampe d'arrosage sur l'atelier. L'évaporation de l'eau rafraichissait un peu l'atmosphère.

Les deuxième et troisième années étaient installées dans le grand atelier en dur, en cohabitation avec la serrurerie. La formation pratique se poursuivait en exercices de façonnage et de soudage des tuyaux en acier noir et galvanisé, en plomb, en cuivre, et les assemblages des tuyaux plastiques (PVC) avec Bernard Massé.

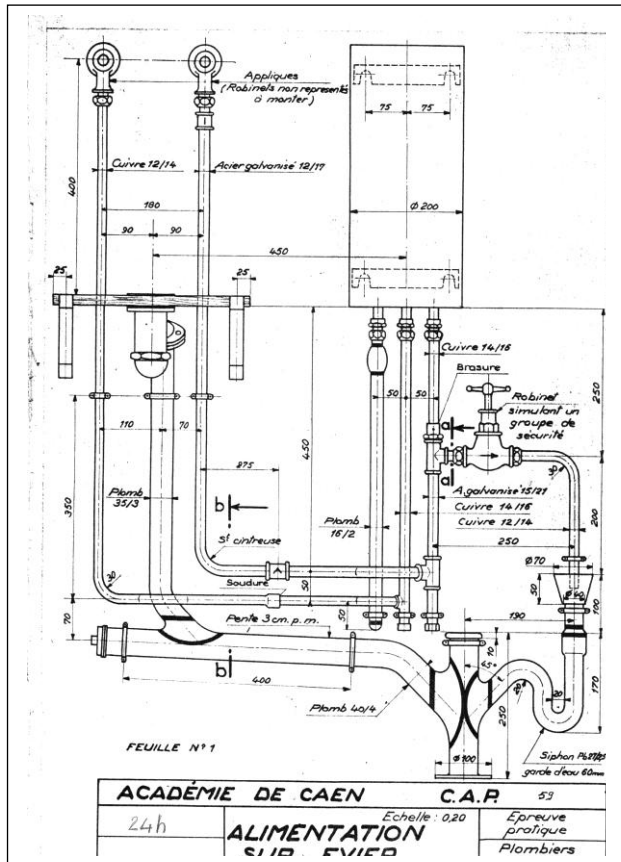
Pour accompagner cette formation, des leçons de technologie générale (étude de matériaux), de technologie pratique, (étude des équipements et leur mise en œuvre), étaient préparées personnellement par les professeurs et en particulier Robert Heuzé, qui l'an dernier, nous a dévoilé son parcours dans notre bulletin 2019.

La troisième année se termine avec les épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle, où l'épreuve pratique avait la plus grande importance. Pendant cette formation, j'ai eu plusieurs professeurs : Bernard Massé, Maurice Rondeau et Robert Heuzé. Chacun d'eux avait ses petites

habitudes, ses petits défauts, et ses propres connaissances. Je n'ai eu qu'à m'en féliciter.

Quelle chance, lors de l'annonce des résultats du CAP, Robert Heuzé nous a donné quelques adresses d'employeurs. Ce fut plus facile pour nous qui ne connaissions pas le monde du travail, de rechercher un emploi.

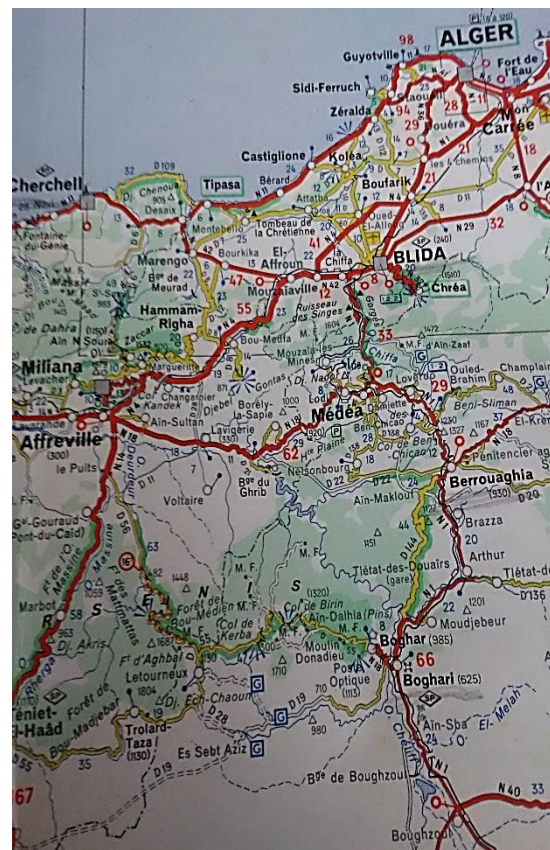
Le 30 août 1959, à la reprise du travail après les congés payés du Bâtiment, je commençais ma carrière de plombier. J'étais embauché comme petit compagnon dans l'entreprise Hinault. Dès le premier jour, une caisse personnelle d'outils me fut attribuée, que je remboursais mensuellement avec une prime d'outillage. Mon premier chantier commença Avenue Félix Geneslay, sous la tutelle d'un compagnon pour réaliser des installations sanitaires dans des appartements neufs.



Plan de l'épreuve de CAP que je passe en juin 1959

Pendant 3 ans, j'ai effectué divers travaux d'installation, à Fresnay sur Sarthe, au Mans (quai Amiral Lalande, place de la République, aux Maillets, à la Résidence du Parc, etc.) mais aussi des interventions de dépannage.

A la fin d'avril 1962, je recevais une convocation, avec bon de transport gratuit pour l'Ille et Villaine. Dans les jours qui suivirent, je quittais l'entreprise et préparais mon départ pour Vannes que je rejoignis pour 18 mois de service militaire.



2

Port de Vannes us attendait à la gare,

pour nous embarquer vers le casernement, où nous allions faire des études d'artillerie anti-aérienne, au 29^{ème} Régiment d'Artillerie. Il y eut beaucoup de péripéties... Tout d'abord, ce furent les 2 mois de classes (forme d'apprentissage militaire : exercices de manœuvre, de marche, et de garde)

Ça y est, les appelés sont dans le moule, un petit voyage s'impose vers l'Algérie : le traité d'Évian venait d'être signé en mars ! Huit jours de permission avant le départ.

Octobre 1962, direction la gare de Vannes pour un embarquement en convoi vers Bordeaux, puis Perpignan et Port-Vendres. De la gare, nous rejoignons le quai pour embarquer sur le Sidi Ferruch.



La mer est calme et 24 h après, nous débarquons à Alger.

Le lendemain du débarquement, c'est le départ en train en direction de Blida. A Blida, nous changeons de train pour ce trajet de 150 km qui a duré 5 h après des arrêts à Médéa et à Berrouaghia.

A Boghari, c'est l'accueil par un convoi de GMC qui nous conduira à Boghar, où nous arrivons dans un ancien camp de la Légion Étrangère. Ce camp est magnifique, mais nous sommes à 935 m d'altitude. Encore des séances de *Port-Vendres* pour passer brigadier.

Les activités militaires sont réduites à la garde de nuit un jour sur deux, et à des relevés de terrain (topographie). En avril 1963 nous sommes déplacés dans la vallée de Boghari où on faisait de la marche et l'école du feu. En fait, cela consistait à réduire le stock d'obus de 105 mm à rapatrier avec tout le matériel vers la France (matelas, lits, munitions, camions, canons de 105 mm). Nous avons effectué de nombreux trajets jusqu'à Alger pour transporter et charger tout ce matériel sur un bateau.



Fin octobre 1963, nous sommes rapatriés au camp de Sissonne dans l'Aisne au cours duquel nous sommes passés comme il se doit par le Centre de Transit militaire de Ste Marthe, à Marseille.

Au camp de Sissonne, c'est la visite médicale de contrôle, la remise du livret militaire le 20 octobre 1963 et l'adieu à l'armée. Le paquetage militaire fut reporté à la gendarmerie de la Cité des Pins, où il fut minutieusement contrôlé.

Maintenant, il fallait trouver un emploi. Mon frère, qui travaillait chez Citroën, me conseilla de m'adresser à cette société. Le 7 novembre 1963, j'étais embauché comme tuyauteur-soudeur P1. Mais la vie parisienne ne me convenait pas, je logeais dans un foyer de jeunes et, je faisais connaissance avec ma future épouse. Je quittais Paris le 29 juillet 1965, et nous nous marions le

18.12.1965. Je trouvais un emploi chez un artisan Plombier-chauffagiste du Mans, comme OHQ et j'y restais 2 ans.

En octobre 1967, je fus surpris sur un chantier par mon ancien professeur Bernard Massé, à la recherche d'un ancien élève, pour occuper un poste d'enseignant à Funay. Il s'était déjà adressé à deux camarades de ma promotion :

- Serge Marchal qui voulait s'engager comme entrepreneur. Il devint même maire du Breil sur Mérize.
- Raymond Langlais qui venait de faire une formation pour devenir responsable d'entreprise.

C'est à la suite de cela, après mûre réflexion, que j'entrais en fonction comme maître-auxiliaire à Funay, le 23 octobre 1967. Le début fut difficile...Enseigner de but en blanc, à deux groupes de 14 élèves, sans formation pédagogique !! Heureusement que Robert Heuzé, mon ancien professeur, m'a donné quelques conseils et m'a fourni de nombreux documents.

La tâche des maîtres-auxiliaires est de préparer le concours d'entrée à l'Ecole Normale. Il y a beaucoup de choses à revoir, et à travailler (français, maths, dessin, techno et même pratique), notamment aux cours du soir, et pendant les temps libres.

La première année étant passée, il a fallu attendre la fin août pour recevoir l'attribution d'un nouveau poste, le maître-auxiliaire comme son nom l'indique, peut-être muté d'une année sur l'autre, dans un poste de l'Académie. Je suis réaffecté à Funay mais deux mois après la rentrée, le directeur, monsieur Denis, m'informe que mon poste est pris par un professeur titulaire.

Ce fut un choc et, je devais choisir entre retourner sur les chantiers, ou accepter le poste qui m'était proposé à Vitré en Ille et Villaine. J'ai accepté ce dernier, mais j'y trouvais difficilement un logement. Mes nouveaux collègues m'aidèrent aussi dans la continuation des cours du soir.

Je posais ma candidature (en justifiant au minimum 5 années de travail dans l'entreprise à partir de l'âge de 20 ans) au concours de recrutement d'entrée à l'Ecole Normale qui se déroulait en 3 étapes. La première journée, à Rennes, donnait l'accès ou non à la seconde partie qui durait 1 jour (épreuve de français, de maths, de techno, de dessin industriel). L'épreuve pratique (5 jours) se déroulait à Vincennes. Suivant les résultats obtenus, nous pouvions passer l'oral qui se déroulait en deux parties : une seule avec préparation pour présenter une leçon sur un sujet défini, et l'autre, tirée au choix. Et les questions des examinateurs vous arrivaient tout azimut, il ne fallait pas caler.

Pendant le début des vacances, j'ai reçu le résultat : Admis.

En juillet, je recevais mon dossier d'admission à l'ENNA de Paris, et à la rentrée 1970, j'étais à pied d'œuvre. Là, dans cet établissement du quartier de la Bastille, j'assistais aux cours de français, de math, de dessin industriel, de technologie professionnelle, de science, de psychopédagogie. Les cours pratiques entrecoupés de stages en lycée d'enseignement professionnel se déroulaient au Lycée technique Maximilien Perret de Vincennes (établissement mixte Education nationale–Chambre des Métiers de Paris), où n'étaient enseignées que les matières se rapportant au sanitaire, au thermique (chaud et froid) et à la couverture. Un conseiller pédagogique nous suivait pendant les stages d'enseignement. A la suite de cette année de formation, il y avait l'affectation de professeur stagiaire, qui se déroula à Orléans. Pendant cette nouvelle année à St Pierre des Corps (Tours), il fallait obtenir sa titularisation définitive, après une inspection sur toute une journée d'enseignement, par l'inspecteur de la spécialité, accompagné du chef d'établissement, du chef des travaux et d'un représentant des professeurs.

C'est un arrêté ministériel qui accordait le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les collèges d'enseignement technique transformé plus tard en C.A.E. de Lycée d'Enseignement Professionnel.

Je restais deux ans à St Pierre des Corps (Touraine) et en 1973, j'étais muté à Funay. J'y ai connu ainsi plusieurs chefs d'établissement : Doyen, Denis, Drouet, Thiéfine, Villeneuve, Mme Trouillet, Gressant, qui avaient souvent des projets différents sur l'organisation de l'établissement, et les priorités de fonctionnement (création de nouvelle spécialité ou modification d'une ancienne).



L'atelier de Plomberie avant sa Rénovation

L'année 1995 se présente sur une rénovation complète des locaux, devenus vétustes (ateliers et salles de cours). Pour notre atelier de plomberie-chauffage, c'est le mercredi après-midi, réunis en groupe de travail, que nous avons défini avec l'architecte, le chef des travaux (Bernard Monteiro) et les profs de l'atelier, l'aménagement à créer pour obtenir le meilleur support pédagogique. Pour ce faire, nous avons eu la chance d'avoir le soutien de l'inspecteur de la spécialité (Moreau, un ancien collègue). Il y eut de la démolition, et en particulier au niveau du Rez de chaussée, où il ne restait plus que les poutres et la charpente métallique comme seule vision.



Nouvelle disposition de l'atelier Plomberie-Chauffage

Les travaux furent exécutés par zones, pour ne pas interrompre l'ensemble des cours. Que de déplacements provisoires et des conditions de travail difficiles, mais il fallait passer par là.

L'année suivante a commencé dans des locaux fort bien équipés, avec des plateformes spécialisées, équipées en gaz, électricité, fioul, hydraulique avec des maquettes et les équipements actuels. Une plateforme climatisation fut refusée, mais elle fut acceptée un peu plus tard. Nous avons, mes collègues et moi, confectionné un plancher chauffant expérimental.

Nos élèves avaient cours par demi-section, dans tous ces aménagements nouveaux, pour obtenir une bonne formation. Ces installations complétaient l'aménagement de l'atelier, qui avait été équipé avec une fourniture complète d'outillage (ce qui, jusqu'alors, n'avait jamais été fait).

C'est en 2000 que je partais en retraite, après 3 ans d'apprentissage à Funay, 7 ans en entreprise, 1,5 année à l'armée, **et 33 ans d'enseignement (dont 27 à Funay)**.

J'ai donc eu, en formation, plus de 400 élèves, ... beaucoup ont tiré leur épingle du jeu : (ouvrier, artisan, chef d'entreprise, chef dans l'administration, ingénieur). Une majorité s'est fondue dans l'anonymat et je vous prie de m'excuser, auprès de ceux que j'aurais oubliés dans la liste ci-dessous :

Ambrois	Nicolas	Direction Valéo (Chine- Paris)	
Bouton	Ludovic	Artisan Pb Ch Élec à Mamers	
Chéreau	Emmanuel	Directeur Super U	
Chevallier	Jean-Pierre	Artisan Pb Ch Élec à Parigné l'Évêque	
Foucault	Jean-Marie	Ouvrier d'entretien Collège	
François	Gilles	Directeur Auto-École	
Gallet	Guy	Responsable Cédéo Grossiste Sanit-Thermique	
Génévais	Charles	Agent de Maitrise Prolians	
Girard	Loïc	Chauffeur routier	6
Grenier	Christophe	Représentant Citroën	
Gorget	Nicolas	Responsable Entreprise Pasteau Pb Ch	
Hunault	Rodrigue	Vendeur Maillard Grossiste Pb Ch	
Le Man	Stéphane	Pompier de Paris	
Marchand	Christophe	Bureau d'étude	

Menant	Olivier	PLP Sanithermique
Mercier	Jean Christophe	Maitre-Chien CRS
Panier	Dominique	Electricien
Payen	Frédéric	Gendarme
Peslier	Emmanuel	Employé Lefranc Bourgeois
Piou	Bruno	Ingénieur Thermicien
Provost	Christophe	Responsable
Raffy	Hervé	Responsable Sanithermélec
Ribéro	Tonélo	Ouvrier Secop
Robert	Franck	PDG grossiste CPM
Rohée	Jean Christophe	Conducteur de tram
Velle	Daniel	Ingénieur des Mines

BERNARD GAYET

Hommage à Monsieur

Jean Pierre MONNIER

Ancien proviseur du lycée de FUNAY-HELENE BOUCHER, nous a quitté.

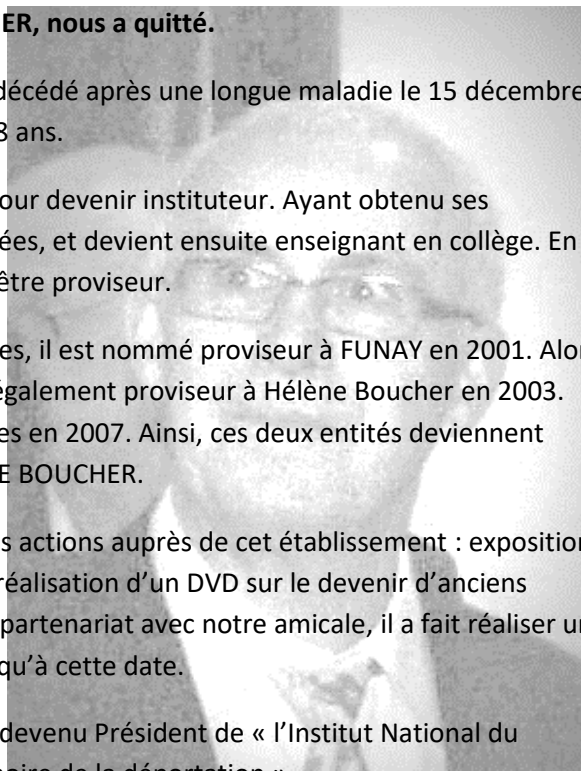
Né en Mayenne à GENEST SAINT ISLE en 1951, il est décédé après une longue maladie le 15 décembre 2019 à 68 ans.

Après sa scolarité, il intègre l'école normale à LAVAL pour devenir instituteur. Ayant obtenu ses diplômes, il enseigne comme instituteur plusieurs années, et devient ensuite enseignant en collège. En 1989 il passe et obtient le concours de direction pour être proviseur.

Après différentes affectations dans les collèges et lycées, il est nommé proviseur à FUNAY en 2001. Alors que sur le même site se trouvent 2 lycées, il est donc également proviseur à Hélène Boucher en 2003. Nous lui devons la fusion administrative des deux lycées en 2007. Ainsi, ces deux entités deviennent officiellement le lycée Professionnel de FUNAY-HELENE BOUCHER.

Grâce à son soutien, notre amicale a pu développer ses actions auprès de cet établissement : exposition d'ouvrages d'anciens élèves lors des portes ouvertes, réalisation d'un DVD sur le devenir d'anciens élèves après leur apprentissage à FUNAY. En 2009, en partenariat avec notre amicale, il a fait réaliser un document relatant l'histoire de Funay depuis 1940 jusqu'à cette date.

Il a pris une retraite bien méritée en 2012. Il est alors devenu Président de « l'Institut National du Music-hall », et Président de « l'Association de la mémoire de la déportation ».



Les membres du bureau de l'amicale renouvellent leurs sincères condoléances à toute sa famille.

UN ami fidèle nous a quitté



Hommage à Pierre DAVID « Pierrot »

Né le 29 août 1938 au Mans, Pierre David est décédé le 9 octobre 2019 à l'âge de 81 ans.

Né au Mans, dans un contexte familial difficile, avec une jeunesse très bouleversée, il a su se construire pour devenir un professionnel et un entrepreneur réputé.

Il entre en apprentissage à Funay, en maçonnerie, en 1953. Pendant ses trois années d'apprentissage, il a disputé avec d'autres apprentis le tableau d'honneur trimestriel, et en 1956 il a obtenu son CAP. En 1961 il a aussi obtenu son brevet professionnel.

De suite, il a trouvé un emploi dans son métier, qu'il a dû interrompre pour faire son service militaire dans la marine, en Algérie et pendant 28 mois. Il était titulaire de la carte du combattant.

Sur les chantiers, auprès de compagnons compétents, il a perfectionné ses connaissances professionnelles pour devenir chef de chantier. Plus tard, il est entré comme conducteur de travaux chez Leroi Haricot. En 1978, il crée son entreprise, qui fut une réussite. La renommée était là, et la réputation n'était plus à faire.

Après une vie professionnelle bien remplie, il a pris sa retraite à 71 ans.

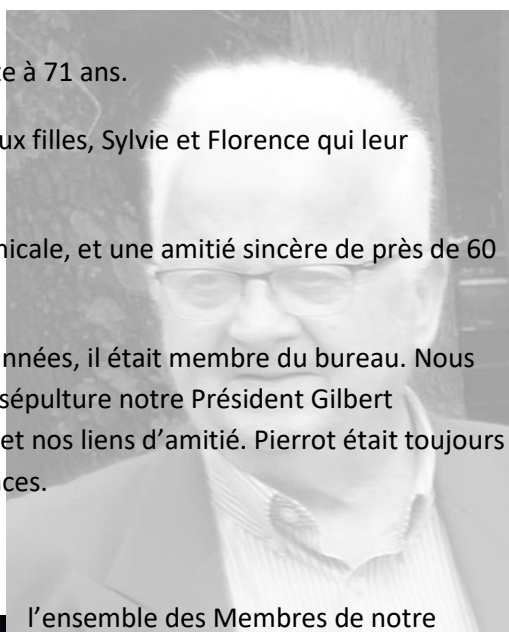
En 1963, il se marie avec Denise. De cette union naissent deux filles, Sylvie et Florence qui leur donneront 6 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Après leur mariage, ils ont toujours été adhérents à notre amicale, et une amitié sincère de près de 60 ans, est née entre ce couple et tous les membres du bureau.

Après l'élection en assemblée générale, ses deux dernières années, il était membre du bureau. Nous tenions à le remercier pour les services rendus, et lors de sa sépulture notre Président Gilbert TROUILLET, a prononcé une Homélie retraçant son parcours et nos liens d'amitié. Pierrot était toujours de bon conseil, et prêt à rendre service, en toutes circonstances.

Adieu Pierrot nous ne t'oublierons pas !

Pour
Amicale



l'ensemble des Membres de notre

Jean-Pierre GAUTIER

Alain, qui fut notre Président pendant 40 ans, et Pierrot, un soutien indéfectible, lors d'une récente porte ouverte



Nos Annonceurs

Sont nos Amis et notre Soutien

Leur aide nous est indispensable,

Vous aussi, faites leur confiance !

NOTRE BULLETIN

Cette année, ce bulletin sera tiré à plus de 400 exemplaires..... !

Vous pouvez imaginer le travail que sa préparation, son édition, et son expédition représentent. Et bien sûr, nous sommes tous bénévoles... bénévoles mais très attachés à cet unique lien, avec la majorité d'entre vous.... Notre récompense, serait de vous retrouver nombreux à nos côtés, pour **cette prochaine Assemblée qui fêtera son 75ème Anniversaire !!**

Merci à tous.



The banner features a wooden background on the left with a logo for 'Grassin - Bouvet MENUISERIE EBENISTERIE Fabrication Française'. The central text reads 'Menuiserie Grassin Bouvet' and 'Votre artisan menuisier à La Milesse'. Below this is a row of eight circular icons representing various carpentry services. On the right, contact information is provided: '119 route de Trangé 72650 La Milesse', phone numbers '06 08 929 562' and '02 43 253 283', and email 'menulseries-bouvet@outlook.com'.



**LYCEE
PROFESSIONNEL**

FUNAY HELENE BOUCHER
LE MANS

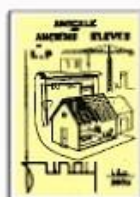


LYCÉE
DES MÉTIERS

Région
PAYS DE LA LOIRE



AMICALE des ANCIENS
FUNAY HéLÈNE BOUCHER



Amicale des Anciens du lycée professionnel FUNAY -HELENE BOUCHER
157 rue Henri champion - 22 Rue Rodolph Diesel BP 23320 - 72003 Le Mans Cedex
Tél : 06 83 19 64 14 Email : amicale.funay.hboucher@gmail.com